

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

7, rue Émile-Dubois, 75014 PARIS

Tél. : 01 42 65 08 87, télécopie : 01 40 06 04 46

Mél. : dlf78@club-internet.fr, site : www.langue-francaise.org

N° 210

Octobre - novembre - décembre 2003

DU PRÉSIDENT

Jean Dutourd 2

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

La langue française à Cuba. Rosa Barrera Rodriguez 4
Lauréats de la Plume d'or 2003 6
La dimension roumaine de la Francophonie. Nicolae Dragunalescu 9
Les brèves. Françoise Merle 12

LES LANGUES DE L'EUROPE

Pas d'Europe sans langues européennes. Philippe Lalanne-Berdouticq 15
Appel. 18

LE FRANÇAIS EN FRANCE

Vocabulaire

L'Académie gardienne de la langue. 20
Mots en péril. Jean Tribouillard 21
Acceptions et mots nouveaux. 22
Les ficelles du métier. Antoine Delaveau et Pierre Delaveau 23
De l'origine du mot *Noël*. Maurice Cara 26
Un peu de piquant. Bernie de Tours 29

Style et grammaire

Ce n'est pas du « tout cuit ». Jean Fenech 30
Extrait de *La Lettre* du CSA. 31
Les points cardinaux. Jean-Pierre Colignon 32
Images d'Épinal. Bruno Dewaele 38
Le saviez-vous ? 39

Humeur / humour

L'aire du taon. Jean Brua 43
Le grand bluff(é). Jo Wasserman 44
Avenir ou futur. Jean-Pierre Rouhière 45
Pour rire. 45
Mauvais genre. Claude Koch 46
La Carpette nouvelle est arrivée ! Marc Favre d'Échallens 46

Agir ?

Action efficace. Marceau Déchamps 47
Faux amis. Jacques Pépin 48
Le billet de la rédaction. 50
Sur l'internet. Jacques Pépin 50
Petit piège orthographique. Joseph Sans 51
De l'apprentissage de la lecture. Marie-Thérèse Horte-Malet 52
La langue des brevets européens. Raymond Besson et Alain Patry 54
Le français de Radio France. Jean-Marie Cavada 56
Pour le plaisir. 57

La langue française pour un écrivain : Constantin Frosin 58

NOUVELLES PUBLICATIONS. Romain Vaissermann, Marceau Déchamps, Claire Goyer..... 60

VIE DE L'ASSOCIATION. I à XIX

Directrice de la publication : Guillemette Mouren-Verret

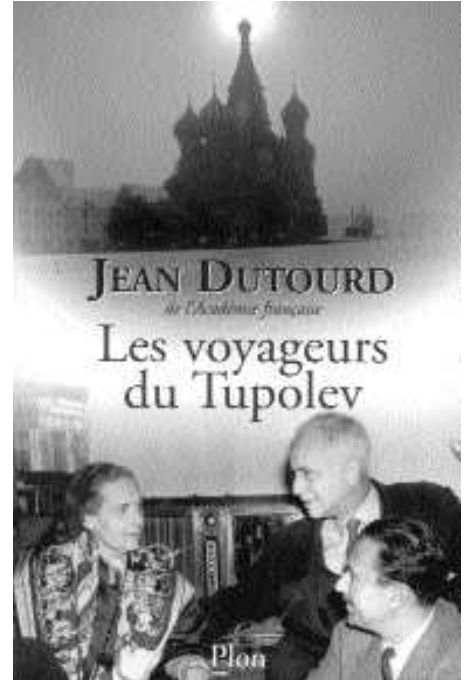
Paul Koch Imprimeur - 94130 NOGENT-SUR-MARNE, Tél. : 01 48 76 09 55 - DÉPÔT LÉGAL P - 2003 - 4

DU PRÉSIDENT

Nous reproduisons ici un passage du dernier livre de Jean Dutourd, Les Voyageurs du Tupolev (Plon, 2003, 126 p., 14 €), où l'on voit qu'il s'en fallut de peu que notre président restât à Londres et n'écrivît jamais en français.

Il y eut du coup de tête dans mon retour en France. Du reste, le coup de tête est assez dans mon style. J'en ai donné une dizaine au cours de ma vie, sinon davantage, et chaque fois mon destin a pris une direction que je n'aurais pas prévue la veille. Ainsi j'aurais pu passer le restant de mes jours à Londres. J'y avais fait mon trou ; je m'y étais trouvé des amis, des connaissances, des relations. À la longue, j'avais un peu appris l'anglais, en sorte que j'arrivais à me faire comprendre des contrôleurs d'autobus et des tenanciers de pubs. Les quartiers de Londres m'étaient aussi familiers que les quartiers de Paris. J'avais même commencé à explorer les coins secrets de la vie et de la culture britanniques, à visiter de petits musées ignorés, à marcher longuement dans la capitale, à lire des ouvrages connus seulement de quelques curieux. Bref, si j'avais tenu encore quelques mois, je me serais assez bien accommodé de la vie là-bas, de ses particularités, de ses idiosyncrasies. D'autant plus que beaucoup de choses me plaisaient dans les habitudes et l'esprit des Anglais, surtout ce dernier dont, en trois ans, j'avais été très imprégné.

On ne sait pas, sur le moment, qu'il y a quelque chose de fatal dans les coups de tête. Celui dont je parle fut provoqué par ce qui est le plus profond et le plus secret de moi, à savoir la littérature. Comment écrire en français au milieu d'un peuple qui ne parle pas cette langue ?




Comment être un artisan des mots français, les assembler avec un tact de plus en plus fin, lorsqu'on n'entend tout le jour que des mots étrangers ou des tournures étrangères ? Rien de cela n'était clair ou explicite en moi, mais je suis sûr, aujourd'hui, un demi-siècle plus tard, que c'est la raison, ou plutôt le mouvement qui me poussa à revenir chez les Gaulois, malgré toutes les difficultés, toute la dureté que j'étais sûr de trouver et que, précisément, j'avais fuies.

Le propre des coups de tête est que l'on ne prévoit rien au-delà, comme si le seul fait d'avoir eu le courage de les accomplir avait épuisé toute notre énergie. Le coup de tête ayant eu lieu et nous laissant en quelque sorte devant un désert ou un précipice, il faut improviser, trouver un expédient, bref, survivre. La seule idée qui me vint fut d'aller voir Gaston Gallimard. Il me reçut tout de suite, avec son affabilité habituelle et quelque chose d'affectueux, de bienveillant, qui n'était, je pense, qu'à moitié joué. Il avait une inlassable curiosité pour les jeunes gens des lettres, et j'étais l'un de ceux-ci, qu'il avait lui-même attiré, ce qui, je suppose, l'attachait à moi. [...]

Jean DUTOURD

de l'Académie française



**Le président Jean Dutourd,
le conseil d'administration
et le comité de rédaction
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2004.**

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

LA LANGUE FRANÇAISE À CUBA



Rosa Barrera Rodriguez, jeune et brillante lauréate de La Plume d'or 2002, prépare une maîtrise de didactique du français langue étrangère et enseigne notre langue à l'Alliance française. Elle a cependant trouvé le temps de rédiger cet article pour les lecteurs de DLF.

Dans plusieurs pages de l'histoire de Cuba, on peut constater que les Cubains ont commencé à étudier la langue française il y a très longtemps. Toutes les œuvres du siècle des Lumières étaient lues à Cuba quelques mois seulement après leur publication et, pendant le XIX^e siècle, on s'arrachait les romans français, qui arrivaient par le port : on lisait Hugo, Balzac, Baudelaire, et beaucoup d'autres.

Actuellement, on enseigne le français dans de nombreuses écoles partout dans l'île. Par exemple, la Faculté de langues étrangères de l'université de La Havane offre un enseignement avancé et spécialisé. Les étudiants commencent leurs études dans cette école à l'âge de 17 ou 18 ans et ils les terminent cinq ou six années après. On y propose des cours pour débutants ainsi que des cours supérieurs de langue, de traduction, d'interprétariat, de culture générale, de didactique et de linguistique. Il existe deux Alliances françaises à Cuba, l'une à La Havane et l'autre à Santiago de Cuba. L'Alliance française compte près de 3 000 élèves qui apprennent le français. Le dimanche, elle propose aussi des cours et des activités culturelles avec le projet « *Chantons et jouons en français* », dans lequel on trouve environ 500 enfants de 4 à 16 ans. On peut s'inscrire à l'Alliance dès l'âge de 16 ans, à des cours avancés ou pour débutants, des cours de conversation supérieure, de traduction, de français commercial (pour ce dernier, deux niveaux : le premier degré et le second, avec deux diplômes internationaux attribués par la chambre de commerce et



d'industrie de Paris), de français juridique, et de français du tourisme (ces quatre derniers sont sanctionnés par un diplôme international), de même qu'on peut obtenir le diplôme des Études françaises modernes, délivré par l'Alliance française de Paris. À l'Alliance, on peut s'inscrire aussi comme candidat aux épreuves orales et écrites de deux autres diplômes internationaux : le DELF (Diplôme élémentaire de langue française) et le DALF (Diplôme approfondi de langue française), décernés par le ministère français de l'Éducation nationale. Ces deux diplômes permettent aux Cubains qui vont poursuivre leurs études en France d'assister à n'importe quel cours, même de niveau universitaire, sans subir aucun examen de langue française.

On trouve dans toute l'île une vie culturelle très active, qui stimule l'apprentissage du français. Chaque année, par exemple, on peut assister au Festival de la chanson française, organisé par l'Alliance française et qui compte plusieurs sponsors différents, comme l'ambassade de France à Cuba, des institutions culturelles françaises et cubaines, ainsi que des entreprises mixtes françaises et cubaines. Ce festival a lieu tous les 21 juin au Théâtre national de La Havane, à l'occasion de la Fête de la musique célébrée en France, et les différents candidats sont des élèves des deux Alliances de Cuba, qui sont par ailleurs des chanteurs amateurs. Au cours de l'année se déroulent d'autres activités culturelles auxquelles participent des artistes français de domaines différents. Signalons aussi le Festival du film français, qui a lieu dans toute l'île et au cours duquel on présente des films très récents comme *Amélie Poulain*, *Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre*. Il commence au mois de mars.

Il existe encore à Cuba d'autres écoles où l'on peut apprendre le français : les écoles de langues du ministère de l'Éducation cubain (on peut s'y inscrire dans tout le pays à partir de 16 ans), de même que des institutions cubaines où l'on donne aussi des cours de français, par exemple, dans des maisons de la culture, des lieux de travail, quelques écoles primaires, à l'école de ballet de Cuba, et à l'école Lénine qui est une école pré-universitaire. Une curiosité : à Cuba, on offre des cours de français même à la télé !

En ce moment, on essaie de faire en sorte que l'apprentissage de la langue française commence le plus tôt possible, et on continue à travailler pour que cela soit une réalité dans l'avenir.

La plupart des Cubains choisissent d'apprendre le français parce que cela peut leur offrir beaucoup de possibilités dans leur vie professionnelle. Comme beaucoup de touristes francophones visitent l'île, le métier de guide est parmi



les plus recherchés, et, pour obtenir un poste de guide de tourisme en vue de travailler pour des voyageurs francophones, il faut en principe une maîtrise parfaite de la langue française, et aussi de vastes connaissances de l'histoire et de la géographie de Cuba. Dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme, il existe aussi bien d'autres postes où il est nécessaire de connaître le français : tel est le cas des secrétaires et des gérants, mais aussi des serveurs, des femmes de chambre, des portiers... L'industrie du tourisme se développant à Cuba, il y a de plus en plus de postes en relation avec le tourisme. On trouve, par exemple, des entreprises françaises qui s'occupent des télécommunications, de la construction, de la prospection du pétrole, de la gastronomie, et de beaucoup d'autres domaines. De plus en plus de sociétés venues de pays francophones s'installent à Cuba ; on peut y travailler comme secrétaire, assistant, gérant, administrateur, responsable des relations publiques, ou employé. Ce sont des postes très convoités et très intéressants, pour lesquels il faut avoir aussi une maîtrise parfaite de la langue française. Une autre possibilité est d'obtenir des bourses d'études ou des stages dans un pays francophone, dans le domaine des sciences et des lettres, si l'on maîtrise bien le français. De nombreuses personnes apprennent le français parce qu'elles aiment lire la littérature francophone dans sa langue d'origine, ou bien font des recherches littéraires ou historiques pour lesquelles elles ont besoin de connaître la langue française.

Les Cubains qui pratiquent le français souhaitent poursuivre et renforcer leurs liens d'amitié avec le peuple français. Ils voudraient aussi qu'il y ait beaucoup plus de visiteurs français afin de pouvoir pratiquer la langue et développer une meilleure connaissance mutuelle.

Rosa BARRERA RODRIGUEZ

LAURÉATS DE LA PLUME D'OR 2003

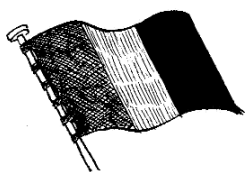
Issus de 130 Alliances françaises réparties sur les cinq continents, 3 500 étudiants ont participé à notre concours international de langue française, organisé avec le soutien du sénateur André Ferrand, membre de notre comité d'honneur. Grâce à nos généreux mécènes, les cent premiers ont reçu de nombreux cadeaux – dictionnaires, livres, stylos... – des mains des ambassadeurs, conseillers culturels ou consuls de France qui ont organisé une réception en leur honneur. La lauréate, Nicoletta Sallemi, est invitée à Paris pendant la semaine de la langue française (13 au 20 mars 2004).



1 ^{re}	Nicoletta Sallemi	22 ans	Carrara-Avenza	Italie
2 ^e	Margarita Kaloqanova	16 ans	Bourgas	Bulgarie
	Irene Tretiak	20 ans	Tchernivtsi	Ukraine
4 ^e	Gisèle Basso	27 ans	Caxias do Sul	Brésil
5 ^e	Lynda Hubert-Ta	16 ans	Tamatave	Madagascar
6 ^e	Barbara Arruda	13 ans	Caxias do Sul	Brésil
7 ^e	Janine Vos	65 ans	Apeldoorn	Pays-Bas
8 ^e	Carolina Meanti	19 ans	Carrara-Avenza	Italie
9 ^e	Ana-Maria Popescu	17 ans	Brasov	Roumanie
10 ^e	Simona Di Iorio	18 ans	Avellino	Italie
	Olga Panassuk	16 ans	Tchernivtsi	Ukraine
12 ^e	Raquel Blanco Bartolomé	16 ans	Valladolid	Espagne
	Michela Bollella	17 ans	Avellino	Italie
14 ^e	Andrei Minzateanu	18 ans	Brasov	Roumanie
15 ^e	Foara Adhikari	35 ans	Madras	Inde
	Andreea Spataru	18 ans	Brasov	Roumanie
	Nadia Spataru	23 ans	Craiova	Roumanie
18 ^e	Anamaria Bolea	19 ans	Constanta	Roumanie
19 ^e	Elitza Gueorguieva		Varna	Bulgarie
20 ^e	Sergio Pinto	16 ans	Viseu	Portugal
	Marguérite Staphorst	75 ans	Kennemerland	Pays-Bas
22 ^e	Najwa Abou Ezzedine Radwan	42 ans	Campinas	Brésil
23 ^e	Elisa Lupetti	18 ans	Carrara-Avenza	Italie
	Cornelia Macovei	22 ans	Balti	Moldavie
	Valentyna Rybak		Kharkov	Ukraine
26 ^e	Vanessa Massoni da Rocha	20 ans	Rio de Janeiro	Brésil
	Geneviève Niranda-Fu	43 ans	Madras	Inde
28 ^e	Vanya Batchvarova	21 ans	Varna	Bulgarie
	Angelo Cordino	19 ans	Avellino	Italie
	Deliana Deleva	17 ans	Bourgas	Bulgarie
	Roberta Maturo	17 ans	Avellino	Italie
	Atmi Shah	26 ans	Bombay	Inde
33 ^e	Luigi Bove	18 ans	Avellino	Italie
34 ^e	Inès Hernandez Rodriguez	13 ans	Valladolid	Espagne
	Myriam Meline		Quito	Équateur
	Theresa-Olivia Watson	65 ans	York	Royaume-Uni
37 ^e	Karen Kadow	38 ans	York	Royaume-Uni
	Teodora Parucheva	16 ans	Bourgas	Bulgarie
	Katelina Turmanova	17 ans	Bourgas	Bulgarie
40 ^e	Maria Alaia	17 ans	Avellino	Italie
	Virginia Garin	19 ans	Montevideo	Uruguay
	Iryna Nikolayeva	24 ans	Kharkov	Ukraine
	Ana-Miguel da Silva	14 ans	Viseu	Portugal
44 ^e	Sebi-Lahme Abdula	19 ans	Constanta	Roumanie
45 ^e	Anastasieva Oksana	27 ans	Kharkov	Ukraine
46 ^e	Pedro-Vinicius Asterto Lapera	22 ans	Botafogo - Rio	Brésil
	Cheikh Omar Badji	20 ans	Ziguinchor	Sénégal
48 ^e	Lelia-Florina Constantinescu	16 ans	Pitesti	Roumanie
	Adriana-Maria Dumitrescu	18 ans	Pitesti	Roumanie
	Renata Maciel Jardim	24 ans	Botafogo - Rio	Brésil



	Erin Mondoloa	18 ans	Missoula	États-Unis
	Sammy Perez Jaruis	32 ans	La Havane	Cuba
	Catarina Duarte	14 ans	Viseu	Portugal
54 ^e	François Gomis	18 ans	Ziguinchor	Sénégal
55 ^e	Shavithrie Cooray	19 ans	Colombo	Sri Lanka
	Cristina-Luminita Iancu	19 ans	Constanta	Roumanie
	Sonali Mujumdar-Iyer	31 ans	Poona	Inde
	Anita Nagy	20 ans	Szeged	Hongrie
	Anca Panescu	18 ans	Pitesti	Roumanie
	Flora Pataci	20 ans	Szeged	Hongrie
	Ganna Pritsenko	25 ans	Kharkov	Ukraine
	Miguel Santos Herran	17 ans	Valladolid	Espagne
	Maxim Surdu	23 ans	Balti	Moldavie
	Carmen Torres	30 ans	Quito	Équateur
65 ^e	Nisha Seshan	18 ans	Poona	Inde
	Christine Termeulen	55 ans	Apeldoorn	Pays-Bas
	Minon Wilpatha	28 ans	Colombo	Sri Lanka
68 ^e	Yuliya Kuznetsova	22 ans	Kharkov	Ukraine
	Wadner Normil	26 ans	Santiago de Cuba	Cuba
70 ^e	Ana-Carolina Bicalho Cozendey	35 ans	Botafogo - Rio	Brésil
	Misuni Mankodi	21 ans	Poona	Inde
	Elena Syncha	18 ans	Lougansk	Ukraine
73 ^e	Nathalie Sounko	29 ans	Lougansk	Ukraine
74 ^e	Alina La-Cimova	15 ans	Kharkov	Ukraine
75 ^e	Tatyana Chopova	24 ans	Varna	Bulgarie
	Eliza Santos	50 ans	Botafogo - Rio	Brésil
	Marije Saveur-Mofstee	60 ans	Kennemerland	Pays-Bas
78 ^e	Rajeev Kuppuswamy	30 ans	Madras	Inde
79 ^e	Oswaldo Liranza Machado	21 ans	Santiago de Cuba	Cuba
	Maria-Fernanda Nunez	21 ans	Quito	Équateur
81 ^e	Federico Perazza	33 ans	Montevideo	Uruguay
	Alkab Shaikh	26 ans	Poona	Inde
83 ^e	Trupti Narang	31 ans	Poona	Inde
84 ^e	Yulian Reyes Comes	21 ans	La Havane	Cuba
85 ^e	Safa Mohamed el Naghy	21 ans	Port Saïd	Égypte
	Richa Silakari	29 ans	Bhopal	Inde
	Zeyad Wagdi El Sayed Ali El Chenavy	17 ans	Port Saïd	Égypte
88 ^e	Mercedes Gros Cibils	42 ans	Montevideo	Uruguay
	André Nista	37 ans	Campinas	Brésil
90 ^e	Flavia De Andrade Durao	24 ans	Maison de France - Rio	Brésil
	Isabela Gusmao Duarte	27 ans	Botafogo - Rio	Brésil
	Leticia Pedreira Mei	23 ans	Botafogo - Rio	Brésil
93 ^e	Priya Nambiar	23 ans	Bombay	Inde
	Dinali Asanjika Nanayakkara	20 ans	Colombo	Sri Lanka
95 ^e	Nancy Alexandra Martinez Menjivar	19 ans	San Salvador	Salvador
96 ^e	Kaustubk Vaitee	23 ans	Poona	Inde
97 ^e	Maria de Fatima Fernandes Pereira	25 ans	Maison de France - Rio	Brésil
98 ^e	Ramanathan Balakrishnan	30 ans	Bhopal	Inde
99 ^e	Peter Bradstock	17 ans	Missoula	États-Unis
100 ^e	M.D. Mobin Alam	25 ans	New Delhi	Inde



LA DIMENSION ROUMAINE DE LA FRANCOPHONIE

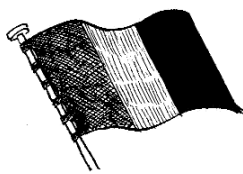
Depuis 1993, la Roumanie est « membre de plein droit » de la Francophonie, vaste communauté mondiale incluant aujourd'hui plus de 500 millions d'habitants dans 54 États.

Ce statut lui a été octroyé uniquement pour **tout** ce que les Roumains ont bien voulu, su et pu faire – depuis à peu près trois siècles ! – en faveur du développement de l'apprentissage et de l'usage du français. C'est ainsi que la Roumanie est devenue « un pays où le français est langue d'enseignement privilégiée », à côté d'autres pays de l'Europe centrale et orientale (Moldavie, Albanie, Bulgarie, Macédoine et Pologne)... Selon une évaluation faite par les services de l'ambassade de France à Bucarest, « *la Roumanie est le plus francophone de tous les pays parmi ceux dont le français n'est pas la langue officielle* » et « *plus d'un Roumain sur quatre parle la langue de Molière et plus d'un sur deux la comprend* ». En plus, il faut savoir que, pour les Roumains, le français est – très simplement et sincèrement – une « langue de cœur » car, dans ce pays, personne n'a jamais été obligé de l'apprendre !

Les francophones roumains – eux aussi, en grande majorité, francophiles convaincus – ont toujours été très fiers de leur appartenance à la Francophonie mondiale. Mais ils attendent encore que l'on dépasse le stade des déclarations occasionnées par la Semaine de la Francophonie et que l'on passe aux actes favorisant l'extension de l'usage du français en Roumanie. Entre autres, ils savent bien que dans l'Union européenne le français est la deuxième langue maternelle ou seconde la plus parlée, avec 71 millions de locuteurs (allemand : 90 millions ; anglais : 61 millions).

1. L'enseignement du français est en perte de vitesse en Roumanie : depuis l'année scolaire 1993/94 (coïncidant, hélas, avec l'admission de la Roumanie au sein de la Francophonie !), dans l'enseignement secondaire, le nombre d'élèves roumains étudiant le français a diminué de plus de 25 % et celui des professeurs de plus de 10 %. Même si l'enseignement du français y demeure prédominant, ces chiffres nous permettent de préfigurer qu'à terme le français risque de se faire supplanter par l'anglais (deuxième langue d'intérêt pour les jeunes Roumains).

Pour attirer les jeunes Roumains vers l'étude du français, il serait nécessaire (vu les difficultés orthographiques spécifiques) de bien garnir les

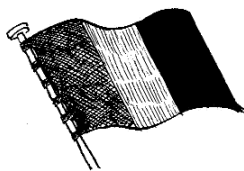


médiathèques scolaires de français en ordinateurs et autre matériel d'informatique adaptés à la langue française, selon l'exemple des médiathèques d'anglais et d'allemand (évidemment bien mieux soutenues de l'étranger !). C'est alors que les Roumains se lançant dans l'apprentissage du français comprendront l'intérêt réel de parler la langue française ! Ensuite, il serait nécessaire d'envoyer davantage de Roumains francophones se former en France et dans d'autres pays francophones, grâce aux programmes de bourses. De retour en Roumanie, ils deviendront les plus qualifiés des « ambassadeurs sans titre » de ces pays !

Pour renouveler le corps professoral roumain de français (ainsi que, parfois, ses méthodes et outils pédagogiques), il y a aussi des modèles à suivre en Allemagne, en Grande-Bretagne, aux États-Unis, etc. Beaucoup de nos professeurs de français n'ont jamais vécu quelque temps dans un pays francophone afin de pouvoir améliorer leur maîtrise du français... Former et recycler les Roumains professeurs de français aurait dû être, depuis au moins une décennie, une priorité nationale...

2. Le « *seul quotidien en français, du Caire à Zürich [le journal roumain Bucarest matin], se meurt dans l'indifférence de ses amis* ». Créé en 1995 et tirant toujours à 5 000-6 000 exemplaires, le journal survit aujourd'hui sans moyens, grâce à la synergie – impression, distribution, abonnement – développée par deux autres publications, *Nine O'clock*, en anglais, et *Sette Giorni*, en italien. « *Bucarest matin se meurt... comme le français en Roumanie. À petit feu. Mais il faudrait très peu de chose pour le sauver. Un peu de publicité, l'envoi d'un jeune coopérant journaliste chargé du bon usage du français, et l'aide régulière de quelques professionnels amis de la Roumanie. À ce faible prix, la francophonie aurait toujours son irremplaçable vitrine dans un pays où elle compte tant, et la défense de son influence ne se limiterait pas à des mots... qu'on n'imprimera peut-être même bientôt plus à Bucarest.* (Henri Gillet, *Les Nouvelles de Roumanie*, n° 10, mars-avril 2002.)

3. La plus ancienne et importante organisation non gouvernementale de Roumanie qui promeut statutairement la Francophonie en Roumanie – la Ligue de coopération culturelle et scientifique Roumanie-France, fondée en 1990, à Bucarest – n'a presque plus de « combattants » bénévoles, qu'ils soient francophones étrangers ou francophones roumains. « Se battre » pour la francophonie en Roumanie, en l'absence de nos amis francophones et de ressources financières, ne peut plus se faire grâce à l'enthousiasme et aux



cotisations de trop peu nombreux adhérents. Cette organisation se meurt, elle aussi, dans l'indifférence quasi générale de ceux qui défendent la francophonie à travers le monde.

D'ailleurs, les ONG roumaines travaillant pour développer la coopération culturelle et scientifique et l'amitié franco-roumaine ne sont même pas mentionnées dans le Programme de coopération culturelle, scientifique, technique et institutionnelle entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Roumanie, pour les années 2001-2004 !

4. Le nombre réel des personnes parlant le français en Roumanie n'a jamais été établi avec une précision acceptable.

5. La promotion du français en Roumanie, grâce au réseau culturel français en Roumanie (l'Institut français de Bucarest, les trois Centres culturels français de Timisoara, Cluj et Iasi et les cinq Alliances françaises de Brasov, Constanta, Craiova, Ploiesti et Pitesti), **est largement insuffisante**. Elle ne concerne que les grandes agglomérations et ignore les habitants des autres villes et surtout ceux des villages. Les organismes culturels français en Roumanie auraient donc intérêt à travailler en réseau et à coopérer avec les pauvres, mais très dynamiques, ONG roumaines se proposant statutairement de promouvoir la langue, la culture et la science françaises en Roumanie...

6. La coopération des Roumains francophones avec les autres francophones, surtout ceux du Nord et des pays africains, est presque nulle, même s'il y a en Roumanie pas mal de compétence, d'expérience et de bonne volonté. Par exemple, les hauts responsables de l'Agence universitaire de la Francophonie ont recommandé aux universitaires et scientifiques roumains, hélas !, d'établir des relations uniquement avec les pays francophones de l'Europe centrale et orientale !

Il semblerait donc pertinent de former **ensemble** un réseau **efficace** de coopération linguistique, culturelle et scientifique impliquant simultanément les francophones riches et pauvres, **compétents** et **animés par l'amour de la langue française** !

Nicolae DRAGULANESCU*

* Ancien ministre, le professeur Nicolae Dragulanescu préside la Ligue de coopération culturelle et scientifique Roumanie-France, str. Obcina Mare 1/15, Bucuresti - 66, Roumanie. Tél. et téléc. : (4021) 413.3357. Site : <http://www.interferences.fr.st>

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

● BELGIQUE :

– Le 9 octobre a eu lieu une conférence-débat sur « La diversité linguistique dans l'Union européenne », au siège de la banque ING/BBL, en présence du député français Michel Herbillon. (*Lettre d'information* de l'AFFCE*, septembre 2003.)

– *Nouvelles de Flandre* (novembre 2003) signale un nouveau livre de Jacques Mercier, le « Monsieur Dictionnaire » de la Belgique francophone : *Les Maîtres de la langue française en Belgique* (La Renaissance du livre, 172 p., 19,50 €).

– Le Conseil supérieur de la langue française met en discussion un projet de rationalisation des règles de l'orthographe grammaticale (participe passé, pluriel des noms composés).

● L'exportation des programmes audiovisuels français a chuté de 31 % en 2002 ; sont en cause la crise économique mondiale, la frilosité américaine et les difficultés du marché allemand.

● Le 21 octobre 2003, l'Académie française a décerné le grand prix de la francophonie à Édouard Maunick, poète mauricien, pour l'ensemble de son œuvre.

● Que la France ait fait entendre sa voix dans la crise irakienne semble avoir suscité une forte augmentation des demandes en professeurs de français. (*Le Figaro*, 26 juin 2003.)

● Patrick Le Mauff, directeur du festival Francophonies en Limousin (23 septembre-5 octobre) a mis en œuvre le concept de « langue invitée », cette année, le zoulou : « *Je n'aime pas entendre dire que la francophonie constitue le meilleur moyen*

de lutter contre l'anglophonie. La "zoulophonie" en est un également. »

● Le 4 octobre est paru à Nouméa le premier manuel de conversation en langue iaai. Édité par l'Alliance Champlain et rédigé par son président Daniel Miroux avec l'aide de deux notables mélanésiens d'Ouvéa, ce livre a été primé en Nouvelle-Calédonie par les « Nickels de l'initiative », et par un Mot d'or de l'APFA*, à Paris, le 20 novembre.

● Le prix des cinq continents de la Francophonie a été attribué à l'écrivain français Marc Durin-Valois pour *Chamelle* (Jean-Claude Lattès), et une mention spéciale à la Tunisienne Fawzia Zouari pour *La Retournée* (Ramsay). Le jury était présidé par Vénus Khoury-Ghatta. Créé en 2001 par l'AIF*, ce prix consacre un écrivain d'expression française n'ayant pas publié plus de trois romans.

● Les autonomistes de l'Union valdôtaine ont joué la carte de la défense du français pour prendre la majorité absolue au Conseil de la vallée et ainsi placer le français sur un pied d'égalité avec l'italien. (*La Gazette de la presse francophone*, août-septembre 2003.)

● À Tokyo, où notre langue est à la mode, apparaissent des enseignes rédigées dans un français plus ou moins approximatif : « *Comme Ca du Mode* », pour un magasin de vêtements, « *Musée Imaginaire* » pour un vendeur d'équipement ménager. Le français est partout à Tokyo, sur les vêtements, dans les galeries d'art, chez les disquaires, mais les commerçants ne s'embarrassent pas de syntaxe. (Reuters, 16 septembre.)

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

● « Le rayonnement du français dans la mondialisation », tel était le thème du grand colloque organisé le 17 octobre, à Boulogne-Billancourt, par l'OILF* et l'ambassade du Canada. Nous en reparlerons.

● Le 8 novembre a été célébré à Fontainebleau le 400^e anniversaire de la signature par Henri IV de la « *Commission accordée à Pierre Dugua de Mons pour peupler et exploiter les terres de "La Cadie"* ». Les Amitiés acadiennes y ont remis le 25^e prix France-Acadie à Sophie Bérubé, pour son recueil de poèmes *La Trombe sacrée* (Les Éditions David), et aux professeurs de l'université de Moncton (Nouveau-Brunswick) Rodrigue Landry et Serge Rousselle, pour *Éducation et droit collectifs* (Les Éditions de la Francophonie).

Les Amitiés acadiennes, 2, rue Ferdinand-Fabre, 75015 Paris, tél. : 01 48 56 16 16.

● L'AUF* est associée à la publication des *Œuvres complètes* (ALLCA XX, Madrid, 1 690 p.) de l'écrivain haïtien Jacques Roumain (1907-1944) dans la collection « Archivos ». Créée en 1973 et jusqu'ici consacrée aux écrivains hispanophones et lusophones, cette collection s'ouvre ainsi aux auteurs francophones. (www.auf.org/)

● *La Francilette*, bulletin électronique de l'actualité linguistique du Québec, diffusé par l'Office québécois de la langue française et envoyé toutes les trois semaines aux abonnés, leur donne accès à un service gratuit d'assistance linguistique : www.oqlf.gouv.qc.ca

● Le CODOFIL, Conseil pour le développement du français en Louisiane, créé en 1968, financé par l'État de Louisiane, le département américain de l'Éducation, et le gouvernement français a pour mission d'offrir aux citoyens, d'origine française ou non, l'occasion d'apprendre le français. Aujourd'hui, 2 000 enfants suivent des programmes d'immersion en français dans les écoles, ce qui leur permettra de le parler aussi bien que leur langue maternelle.

● L'AIF*, en partenariat avec la Banque mondiale, a mis en place un cycle de conférences-débats par visioconférence pour la formation continue à distance du personnel judiciaire et des praticiens du droit. Ce cycle a repris en octobre 2003, au bénéfice de six pays africains (Burundi, Cameroun, Guinée, Mali, Rwanda et Sénégal) et de Madagascar.

● SUISSE :

La composante européenne de l'APF* s'est réunie à Delémont, chef-lieu du canton du Jura, du 6 au 8 novembre. Deux thèmes principaux ont été examinés : le tourisme comme outil de promotion du français et la coopération entre l'Union européenne et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique). Le prochain sujet de préoccupation de l'APF est la création d'un réseau européen de lutte contre le sida.

● Le français est enseigné depuis trois ans à une cinquantaine d'élèves de l'Académie militaire de Tbilissi, en vue de stages à Rochefort (Charente-Maritime). (*Le Courrier de Géorgie*, juin 2003.)

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

● *La Francophonie dans le monde - 2002-2003* (cf. p. 62) affirme qu'il y a 175 millions de francophones dans le monde. Ils diminuent en Centrafrique, peut-être à cause de la dégradation du système d'enseignement, et leur augmentation en Lituanie, République tchèque, Slovénie semble en corrélation avec l'entrée de ces pays à l'OIF*. Par ailleurs, la Francophonie intensifie ses liens avec les aires linguistiques hispano-, luso-, arabo- et russophones afin d'obtenir l'adoption par l'Unesco d'une convention assurant la diversité culturelle et le plurilinguisme au sein des organisations internationales.

(www.francophonie.org/ccf/publications)

● **PARIS :**

– L'ONU y fermera son centre d'informations en décembre. M. Javier Perez de Cuellar « regrette cette décision » qui signifie que « la langue des relations officielles doit être l'anglais », mais il pense que les Français en sont responsables, alors que les Africains défendent notre langue. « Il faut redonner aux Français le goût de leur littérature », et ils doivent s'engager dans la lutte, car « se battre pour le français c'est se battre pour la France ». (Le Figaro, 17 novembre.)

– Le programme Canada-France 2004, s'est ouvert avec l'exposition « Le Canada vraiment » à la Cité des sciences et de l'industrie (16 décembre 2003 - 29 août 2004).

– Expolangues se tiendra à la grande halle de La Villette, du 28 au 31 janvier 2004.

– Pour préparer le X^e sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie (Ouagadougou, Burkina Faso), un symposium est organisé du 5 au 7 mai 2004, afin de faciliter l'accès aux financements pour le développement des pays francophones les moins avancés.

● Aux États-Unis, le *National Bulletin* de l'AATF* (septembre) note que 8 % des élèves de *high school* étudient le français contre 6 % en 1958, et que plus de 12 000 élèves suivent les programmes d'immersion en français, surtout au niveau élémentaire ; 95 400 candidats ont participé au Grand Concours en 2003, soit 1 400 de plus que l'an dernier. Le prochain congrès mondial des professeurs de français aura lieu à Atlanta du 17 au 23 juillet 2004 avec pour thème « Le défi de la diversité ».

Françoise MERLE

* AFFCE : Association des Français fonctionnaires des Communautés européennes

* AIF : Agence intergouvernementale de la Francophonie

* APF : Assemblée parlementaire de la Francophonie

* APFA : Actions pour promouvoir le français des affaires

* APFF : Association pour la promotion de la francophonie en Flandre

* AATF : American Association of Teachers of French (Association américaine des professeurs de français)

* AUF : Agence universitaire de la Francophonie

* OIF : Organisation internationale de la Francophonie

* OILF : Observatoire international de la langue française

* UPF : Union internationale de la presse francophone.

LES LANGUES DE L'EUROPE



P A S D ' E U R O P E S A N S L A N G U E S E U R O P É E N N E S

Plus approche le jour d'une adoption solennelle de la Constitution européenne élaborée par la Convention, plus on peut s'inquiéter d'une lacune fondamentale : aucune disposition ne concerne les langues, à peine évoquées par une formule volontairement vague et brève sur le respect de leur diversité.

Est-ce l'excès des langues qui menace l'Europe des 25 à l'horizon 2004, suivie par l'Europe des 27 à l'horizon 2007, avec vingt et une langues nationales, donc quatre cent vingt combinaisons linguistiques, ou bien au contraire serait-ce l'absence de langue européenne ?

Regardons les réalités en face. Depuis l'adhésion, en 1973, du Royaume-Uni à la Communauté européenne, les objectifs constants de Londres ont été :

- 1) économiquement, de transformer l'Europe en simple zone de libre-échange ;
- 2) politiquement, d'y faire prioritairement entendre la voix des États-Unis ;
- 3) culturellement, de substituer au français comme première langue de travail à Bruxelles et à l'allemand comme deuxième, un anglo-américain qui doit l'essentiel de son poids dans le monde à une superpuissance extra-européenne – avec l'évidente volonté de refouler toute autre langue.

De l'arrogance à l'abdication

L'inertie ou la complicité déclarée de maints responsables français, politiques, industriels, financiers, scientifiques, médiatiques... a puissamment aidé à faire avancer ce plan. Que deviendra l'exception culturelle, théoriquement préservée pour le moment, si les Français eux-mêmes adoptent à l'envi une autre langue que la leur comme outil de travail, de recherche, voire comme signe de mode jusque dans les enseignes du moindre des boutiquiers ?

Certaines étapes de ce Waterloo rampant et consenti dans la compétition entre français et anglo-américain ont été rappelées par *Le Figaro* du 26 juin.



Encore s'y ajoute-t-il d'autres éléments, comme les manœuvres visant à restreindre la traduction intégrale des brevets européens à la seule version anglaise.

Car le point de départ du problème réside dans le principe de traduire tout texte écrit ou oral de chaque langue dans chacune des autres langues officielles de l'Union européenne.

Avec les onze langues nationales d'aujourd'hui, soit cent dix couples de langues, les frais de traduction-interprétation absorbent un tiers du budget de fonctionnement européen (la moitié, dans le cas du Parlement).

Leur quadruplement est tout simplement impensable. L'excès d'une tendance poussée jusqu'à l'impasse mène droit à l'excès opposé : FAIRE DE L'AMÉRICAIN LA LANGUE DE L'EUROPE.

À supposer que la langue des États-Unis soit consacrée comme celle du deuxième ensemble économique mondial, l'Europe, la pression deviendrait irrésistible en faveur d'un nivellement culturel planétaire déjà entamé. Les autres langues et les cultures qu'elles portent seront réduites à un rôle subalterne d'abord, à un dépérissement ensuite.

Entre Charybde et Scylla ?

N'y a-t-il aucune voie de salut ? Si. Il existe la voie d'une pluralité personnalisée, d'une synthèse raisonnable entre les deux pôles de l'Europe : unité de sa civilisation, diversité de ses expressions.

1. Diversité. La Constitution, future Loi fondamentale, devra bien entendu être traduite dans chaque langue nationale. De même, chaque parlementaire européen possède et devra garder le droit sacré de s'exprimer oralement dans sa langue nationale... alors que l'universelle ONU ne veut connaître en tout et pour tout que six langues.

2. Unité. Mais les traductions de toute déclaration orale ainsi que des textes écrits, émis par le Conseil, la Commission, la Présidence (autres que la Constitution elle-même) seront limitées à quatre versions, plus une.

Selon quels critères ? Pour les quatre versions de base, le caractère international des langues : français, allemand, espagnol, anglais. Une cinquième version devra être prévue, différente selon les sujets : par exemple, en italien pour tout ce qui touche la culture, en portugais pour les affaires maritimes, demain en polonais pour les questions agricoles, etc.



Un tel schéma pourrait être affiné ou modifié, l'essentiel étant de limiter le jeu des versions à 4 + 1. Quatre versions générales (les appels d'offres, par exemple, devront être envoyés dans les quatre langues-pivots, quel qu'en soit le destinataire) – et une cinquième version personnalisée par thème. Soit un total de cinq versions au lieu des dix d'aujourd'hui, des vingt d'après-demain. On économisera l'absurdité de traduire un jour en slovaque des règlements sur la pêche en haute mer ou en finnois des règlements concernant l'huile d'olive... Du coup disparaîtra l'argument du gouffre financier, bon prétexte pour offrir par réaction l'anglo-américain comme seul canal de communication.

Une pluralité personnalisée

Pareille synthèse de la diversité et de l'efficacité affranchira l'Europe des langues du dilemme dominant/dominé. Elle rééquilibrera le jeu des langues au sein d'une pluralité raisonnable.

L'admission, comme quatrième langue-clef, du castillan, qui rassemble trois cents millions de locuteurs, fera des Espagnols, comme des Allemands, les alliés des francophones, et renforcera leur indispensable solidarité.

Pour une Europe dynamique

La grande Europe des vingt-sept nations se paralysera si elle n'est pas stimulée par un moteur : le noyau dynamique des deux pays fondateurs. L'association franco-allemande est seule capable, une fois revivifiée et renforcée par le pilier hispanique, de rendre à l'Europe sa vision d'avenir, ses perspectives de civilisation dépassant la seule économie.

Cette solidarité devrait aller jusqu'à rendre respectivement le français et l'allemand première langue étrangère enseignée dans les écoles d'Allemagne et de France.

Par-delà, il est clair qu'un sentiment d'appartenance européenne ne pourra se développer que par l'apprentissage et le perfectionnement d'au moins deux ou, de préférence, trois langues étrangères dans les écoles de tout le continent. Les grandes perspectives de l'Europe impliquent à la fois le développement de nos identités personnelles et l'ouverture à plusieurs autres langues. Commençons par croire en nos langues.

Philippe LALANNE–BERDOUICQ
Cercle François-Seydoux



A P P E L

À l'occasion de la Journée européenne des langues, le 26 septembre, cet appel a été adressé, via l'internet, à M. Romano Prodi, président de la Commission européenne, aux commissaires européens, au Conseil des ministres et aux représentants permanents des États membres, ainsi qu'aux membres allemands, français et italiens du Parlement européen ; aux parlementaires et aux médias français ; aux médias en Allemagne, en Belgique et en Italie. Rédigé d'abord en italien, à l'initiative de notre amie Anna-Maria Campogrande, il a été ensuite traduit en allemand et en français.

L'appel sera présenté officiellement, dans le courant du 1^{er} trimestre 2004, aux plus hauts responsables des institutions européennes. C'est pourquoi la liste des signataires reste ouverte... N'hésitez pas à récolter des signatures de personnalités (artistes, avocats, chefs d'entreprise, médecins, professeurs...).*

Les institutions de l'Union européenne, en donnant la préférence à l'anglais pour en faire pratiquement la langue unique de l'Europe, violent les traités européens.

Le choix de l'anglais comme langue dominatrice procure des avantages massifs, d'ordre économique et politique, aux citoyens de l'UE dont il est la langue maternelle.

Les citoyens de l'UE qui ont d'autres langues maternelles que l'anglais deviennent des étrangers dans l'Union et prennent de moins en moins part à la démocratie de l'Union.

Les langues européennes autres que la langue dominatrice perdent de plus en plus de leur importance culturelle ; l'identité culturelle des pays où elles sont pratiquées est dangereusement lésée.

L'Union européenne perdra son droit à l'existence si elle n'arrête pas l'évolution actuelle vers l'unilinguisme, et si elle ne revient pas à la pluralité linguistique.

C'est pourquoi nous appelons les citoyens des pays non anglophones à mettre en œuvre toute leur influence politique afin de lutter contre l'évolution de l'Europe vers l'unilinguisme.

Nous lançons donc un appel à tous les Européens épris de liberté et soucieux de préserver leur identité et les valeurs portées par leur



langue pour qu'ils exigent du Parlement européen, du Conseil de l'Union et de la Commission européenne :

- 1. La primauté, pour la question linguistique en Europe, de sa dimension politique, sur tout autre aspect technique ou financier.**
- 2. Le respect de la diversité linguistique et culturelle de l'Europe, sans laquelle celle-ci perdrait elle-même son identité.**
- 3. Un régime linguistique explicite des institutions européennes choisi selon des règles transparentes et démocratiques et soumis à un véritable débat public.**
- 4. L'adoption d'une politique linguistique fondée sur le principe d'égalité des citoyens et, par conséquent, d'égalité de leurs langues et cultures respectives.**

Comité de coordination pour la démocratie linguistique en Europe

Ont signé, au jour où nous imprimons :

Associations : Académie francophone ; AFAL (Association francophone d'amitié et de liaison) ; A.FR.AV. (Association francophonie avenir) ; Allarme Lingua ; Alliance Champlain ; APLCE (Association pour le pluralisme linguistique et culturel en Europe) ; APROBI (Association des professionnels de la traduction des brevets d'invention) ; APFF (Association pour la promotion de la francophonie en Flandre) ; Asselaf (Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française) ; Biblionef ; Campagne européenne pour les langues ; CILF (Conseil international de la langue française) ; Cité francophone - La Rochelle ; CLEC (Cercle littéraire des écrivains cheminots) ; Courrier Sud ; Croiser les savoirs pour faire savoir ; DDC (Le Droit de comprendre) ; DLF (Défense de la langue française) ; e-historia.net ; Espace francophone de l'Estonie ; EVEO (Échanges et valeurs Est-Ouest) ; Formation postuniversitaire interculturelle ; Institut de recherches interculturelles ; Maison de la Francité ; la Ligue de coopération culturelle et scientifique Roumanie-France ; l'Altra Sicilia ; Linguarum-democratia ; OILF (Observatoire international de la langue française) ; Sprachkreis Deutsch ; Unione Europea per l'Esperanto ; VDS (Verein Deutsche Sprache).

De nombreux membres des parlements européen et français, et quelques personnalités de la société civile ont d'ores et déjà apporté leur soutien. Nous en publierons la liste dans le prochain numéro.

* Adressez les signatures au secrétariat de Défense de la langue française, 7, rue Émile-Dubois, 75014 Paris, ou par courriel à g.mouren@noos.fr

LE FRANÇAIS EN FRANCE

L'ACADÉMIE GARDIENNE DE LA LANGUE

Les emplois recommandés ou déconseillés*

MULTILINGUISME n. m. xx^e siècle. Composé de *multi* et du latin *lingua*, « langue ».

Le fait, pour une personne, pour une communauté humaine, de parler et d'employer couramment plusieurs langues. (On dit mieux *plurilinguisme*.)

NAGUÈRE adv. xii^e siècle, *n'a guaire*. Contraction de *il n'y a guère* (*de temps*).

Il y a peu de temps, il n'y a pas longtemps. *Cette ville, naguère si florissante, est aujourd'hui en déclin. Naguère encore vous me disiez votre inquiétude. On évitera d'employer naguère au sens d'« autrefois, anciennement ».*

* * *

Dans chacun de ses fascicules, l'Académie signale « les mots pour lesquels une nouvelle orthographe a été recommandée. Mais « elle maintiendra les graphies qui figurent dans son Dictionnaire jusqu'au moment où elle aura constaté que les modifications recommandées sont bien entrées dans l'usage ».

Graphie du Dictionnaire

Mû [participe passé du verbe *mouvoir*]
 Moût
 Mûraie [plantation de mûriers]
 Mûre *ou* mûron
 Mûrement
 Mûraie [plantation de mûriers]
 Mûrier
 Mûrir
 Mûrissage
 Mûrissant, -ante
 Mûrissement
 Mûriserie
 Mûroise
 Musellement
 Muserolle
 Myxœdémateux, -euse
 Myxœdème
 Naître
 Narco-analyse

Graphie recommandée

Mu
 Mout
 Muraie
 Mure *ou* muron
 Murement
 Mureraie
 Murier
 Murir
 Murissage
 Murissant, -ante
 Murissement
 Muriserie
 Muroise
 Musèlement
 Muserole
 Myxédémateux, -euse
 Myxédème
 Naitre
 Narcoanalyse

– Mugueter se conjugue comme *acheter*

Aucune des deux graphies ne peut être tenue pour fautive.

* Extraits du fascicule MOUE à NÉGATON (13 novembre 2003) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie.

M O T S E N P É R I L

DÉSHEURER (SE) v. Changer ses heures habituelles, particulièrement celles des repas.

« *J'ai observé qu'à Paris, dans les émotions populaires, les plus échauffés ne veulent pas ce qu'ils appellent se désheurer.* » (Retz.)

DÉSHEURÉ, ÉE p. p., adj.

Une horloge désheurée est dérégulée, elle ne marque ou ne sonne plus correctement les heures.

DESSERRE n. f. Le mot est usité seulement dans l'expression familière : *être dur à la desserre*, « se dessaisir avec peine de son argent pour donner ou payer ».

« *Je sais qu'à la desserre,*

Vous êtes dur ; j'en suis fâché pour vous. » (La Fontaine.)

Ne dit-on pas *desserrer les cordons de sa bourse* pour « payer » ?

DÉTRAPER v. Tirer du piège ou de la trappe.

« *La fortune me détrapera* (les anciennes éditions portent *détromper*) *de bien des gens que je n'aime point.* » (Bussy-Rabutin.)

« *Il faudrait, dit Littré, écrire détrapper ou trape.* »

DINDONNER v. Attraper, traiter comme un dindon, duper.

« *Avec toute sa finesse, il a été dindonné.* » (Littré.)

DISCORD n. m. État de ceux qui ne s'accordent pas.

« *Qui sache, en pardonnant, nos discords étouffer.* » (Régnier.)

« *Pourrez-vous quelque chose, après qu'un père mort*

N'a pu dans leurs esprits allumer de discord ? » (Corneille.)

DISCORD, ORDE adj. Terme de musique : qui n'est pas d'accord.

Se dit d'un instrument non accordé : *piano discord*.

S'emploie aussi au figuré :

« *Cette fois, il n'y a pas à se le dissimuler, se dit-il, voici une vraie fausse note, un grand éclat discord, au milieu de ces trois amitiés sœurs.* » (Loti.)

DISPARATE n. f. Incartade, action capricieuse et déraisonnable.

« *Ce sont ces disparates-là qui font que je vous crains près de moi.* »

(Mme de Maintenon.)

Le nom a été emprunté à l'espagnol *disparate* par l'ancien français *disparate*, « acte extravagant ».

Jean TRIBOUILLARD

ACCEPTIONS ET MOTS NOUVEAUX*

ACCÈS HERTZIEN. Synonymes : **ACCÈS RADIOÉLECTRIQUE, ACCÈS SANS FIL, BOUCLE LOCALE RADIO (BLR)**, (pour *wireless access* et *wireless local loop*) : Liaison assurée par voie radioélectrique entre un terminal de télécommunication et un commutateur du réseau d'infrastructure ; par extension, ensemble de telles liaisons. [...]

CENTRE D'APPELS (pour *call center, call centre*) : Ensemble d'agents utilisant des moyens de télécommunication et d'informatique pour assurer les contacts d'une entreprise avec sa clientèle.

Note : Les agents des centres d'appels peuvent, par exemple, répondre à des demandes de renseignement, traiter des commandes ou des réservations, assurer un service après-vente, effectuer des campagnes de prospection ou de sondage.

CONSERVATION DU NUMÉRO (pour *number portability*) : Possibilité offerte à un usager de conserver le même numéro d'appel en cas de déplacement géographique, de changement du service souscrit ou de changement d'opérateur.

Note : L'expression « portabilité du numéro » est déconseillée.

GUICHET UNIQUE (pour *one-stop shopping [OSS]*) : Dispositif par lequel un opérateur de réseau ou un fournisseur de services offre à un client une prestation commerciale globale permettant d'accéder à un ou plusieurs services de télécommunication et fait appel, s'il en est besoin, aux moyens d'un ou plusieurs autres opérateurs ou fournisseurs.

LIGNE D'ACCÈS. Forme abrégée : **ACCÈS** (pour *access line, local line, subscriber line*) : Ligne servant à relier un terminal de télécommunication à un réseau d'infrastructure.

Note : Les termes *ligne d'abonné* et *ligne locale* sont encore couramment utilisés. Voir aussi : réseau d'accès, réseau d'infrastructure.

LIGNE D'ACCÈS NUMÉRIQUE (pour *digital subscriber line [DSL]*) : Ligne d'accès dotée d'un système qui permet d'atteindre un débit de transmission des signaux numériques supérieur à celui qui est permis par un modem à fréquence vocale. [...] Le débit peut atteindre quelques mégabits par seconde, selon la distance.

MULTIPLEX, n. m. et adj. inv. (pour *multiplex*) : Se dit d'un système permettant de transmettre d'un point à un autre des signaux indépendants assemblés en un seul signal composite à partir duquel ils peuvent être restitués. [...]

* Extraits de « Vocabulaire des télécommunications », adopté par la Commission générale de terminologie, et publié au *Journal officiel* du 14 juin 2003, consultable sur le site de la Délégation générale à la langue française : <http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/>

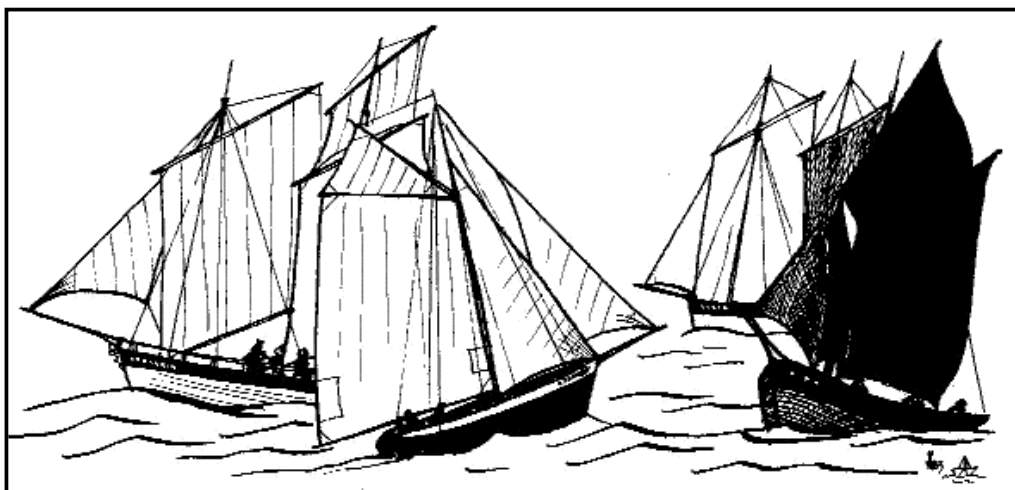
LES FICELLES DU MÉTIER

Malgré la disparition quasi totale de la marine à voile, nombre de mots jadis utilisés à bord des fiers vaisseaux en bois sont conservés de nos jours. En particulier, venue du moyen anglais *bowline*, « corde de proue », le mot **bouline** reste actuel pour désigner un petit cordage servant à tenir une voile de biais et lui faire prendre le vent de côté. *Aller à la bouline*, c'est tenir le vent au plus près. Un texte de Fénelon est démonstratif : « *Les cygnes ont l'art de tourner ce plumage du côté du vent, et d'aller comme les vaisseaux, à la bouline, quand le vent ne leur est pas favorable.* » De nos jours, on utilise *bouline* pour désigner la voile en général et, à propos d'une sortie sur un bateau à voile, on dit *faire de la bouline*. Par extension, la marine à voile est *la bouline* – d'où le célèbre chant *Le Testament de la bouline*.

En effet, passés dans le vocabulaire des plaisanciers ou transférés à la marine moderne, plusieurs termes servant à désigner des cordages et leurs usages sont ainsi des témoins vivants du glorieux passé de la bouline. On les désigne le plus souvent d'après leur taille. Traditionnellement, ils sont utilisés sous l'autorité du **bosco**, le chef des manœuvriers à bord. Ce mot dérive du néerlandais *bosseman*.

À ce sujet, **bosser** signifie « fixer, retenir avec des bosses », d'où l'expression *bosser la chaîne de mouillage*, équivalente de **caler**.

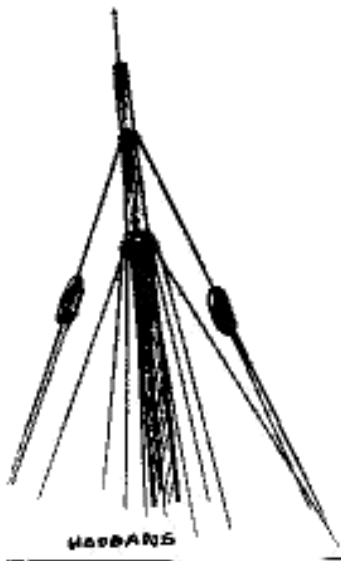
Dans le domaine des **amarres** (du



néerlandais *aenmarre*), ce sont d'abord les **haussières**, de gros cordages fabriqués avec des torons au nombre de trois ou quatre. Elles permettent l'amarrage du navire à une bitte du quai afin de le retenir. On dit aussi **aussière**, et, par corruption, « hansière ». « *Les câbles de son avant rompirent ; et, comme il [le vaisseau] n'était plus retenu que par une seule hansière, il fut jeté sur les rochers à une demi-encablure du rivage* » (Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*). L'origine du mot est obscure ; serait-ce un héritage du latin populaire *helciaria*, depuis *helcium*, « collier de halage » ?

Quant au **toron**, c'est non seulement une composante de l'aussière, mais également un petit cordage servant, par exemple, d'attrape pour faire passer une chaîne. Une **élingue** (de l'anglais *sling*, de même sens) est un robuste filin propre à mettre un canot à la mer, tandis qu'une **vérine** sert à retenir un navire sur un coffre.

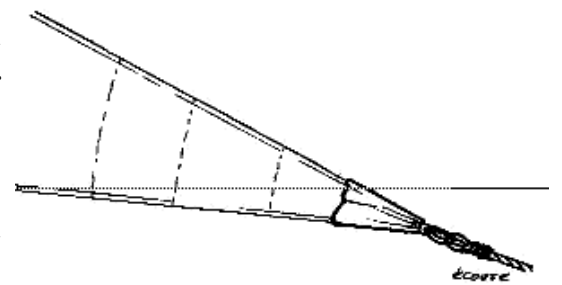
À bord des voiliers, on dénombre ensuite de plus petits cordages aux usages multiples, dont le sens précis doit être connu des débutants.



Hauban. Ce cordage sert à assujettir un mât par le travers ou par l'arrière, un peu comme le font les muscles étroitement insérés le long du rachis (ou colonne vertébrale) des animaux vertébrés. « *Oh ! les autres qui couraient dans les haubans, qui habitaient dans les hunes !* » (P. Loti, *Pêcheurs d'Islande*). On subdivise les haubans en **étais**, à l'avant, **galhaubans** sur le travers, sans oublier les **pataras**, à l'arrière. **Galhauban** (du scandinave *höfudbenda*, « lien du sommet ») est un autre mot pittoresque : sur les grands voiliers d'antan, il désignait une plate-forme à laquelle étaient fixés les haubans. On parlait de *grands haubans* ou *haubans de grand mât*, de *haubans de misaine*,

d'*artimon*... Quant aux **pataras**, il s'agit de gros cordages employés pour remplacer ou soulager les haubans. « *Comme, malgré la jumelle dont nous l'avions fortifié, le mât de misaine faisait une très mauvaise figure, il fallut le soutenir par des pataras* » (Bougainville, *Voyages*, t. II.).

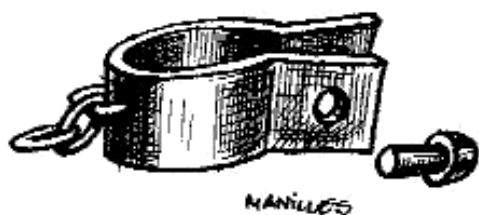
Écoute. Ce mot définit un cordage attaché au coin inférieur d'une voile pour servir à la déployer et à l'étendre. *Avoir le vent entre deux écoutes*, « être sous l'allure du vent arrière » ; *être sous l'écoute d'un bâtiment*, « être près de lui sous le vent ». *Coup d'écoute*, action de forcer sa voilure par une brise fraîche, soit pour essayer la solidité de la mâture, soit dans une chasse ou pour toute autre cause urgente. *Fausse écoute*, cordage qui se place momentanément, pour renforcer les écoutes, pendant un coup de vent.



Les écoutes permettent de **border** une voile ou de la **choquer**. La première expression signifie « ramener la voile vers le plan défini par la proue et la poupe » (plan qu'en anatomie on appellerait *sagittal*). À l'inverse, **choquer**, c'est « donner du mou, laisser la voile faire un angle plus grand avec ce plan ».

Une **drisse** sert à hisser ou élever à la place convenue un pavillon, une flamme, une vergue ou tout autre objet (de l'italien *drizza*, de *drizzare*, « dresser »).

Plus fines encore que les précédents cordages, les **toulines** et les **garcettes** sont diversement utilisées par les manœuvriers. Par exemple, pour faire passer une haussière du navire au quai, on commence par lancer par-dessus bord une touline lestée d'une petite masse, une pomme de touline, ce qui permettra de tirer ensuite la lourde amarre qui y aura été fixée. Une **garcette** est une cordelette utile à de multiples usages, éventuellement la réparation d'une **manille** avariée. Du latin *manicula*, de *manus*, « main », ce joli nom féminin, qui fleure les embruns et les pays tropicaux, possédait un sens beaucoup moins séduisant. **Manille** convenait

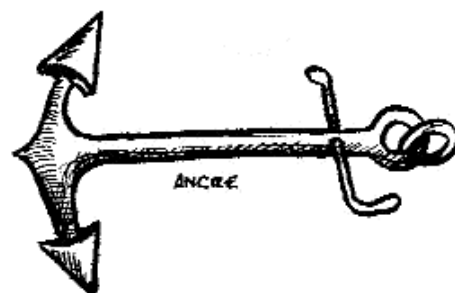


à un anneau servant à fixer la chaîne d'un forçat : « *La chaîne rivée à la manille de son pied* » (Victor Hugo).



C'est maintenant un étrier en forme de U majuscule ou de lyre, servant à fixer des cordages ; la manille est fermée par un **manillon** (vis spéciale à méplat). L'origine du nom du jeu de cartes, de même orthographe, est tout autre : de l'espagnol *malilla*, « petite malicieuse ».

Trois autres termes appartiennent encore au vocabulaire des manœuvres. **Câble**, gros cordage métallique destiné à retenir l'ancre. On lit dans le *Voyage de Lapérouse* (t. III) : « *En levant l'ancre, nous trouvâmes un toron du câble coupé par le corail ; et, deux heures plus tard, le câble l'eût été entièrement.* » Et un autre témoignage, plus ancien, figure dans *Le Cid* (IV, 3) :



« *Ils gagnent leurs vaisseaux, ils en coupent les câbles* ».



Du provençal *cable*, depuis le bas latin *capulum*, « faisceau de fils de chanvre tressés ». Maintenant, on parle plutôt de **chaîne** (métallique).

Remarque. 1. Action de remorquer. *Prendre à la remorque. Se mettre à la remorque, se faire remorquer.* Au figuré, *se mettre à la remorque* signifie « se laisser diriger, céder aux directions d'un chef, d'un parti ». 2. Câble de remorque, ou, simplement, remorque, corde tendue d'un navire à un autre, à l'aide de laquelle ce dernier est traîné par celui qui lui donne le cap ou la

remorque. *Donner ou prendre la remorque.* De l'espagnol *remolque* et de l'italien *rimorchio*.

Filin (de *fil*) Tout cordage en chanvre qui n'est pas commis en grelin, c'est-à-dire qui est commis en haussière. Filin blanc, filin sans goudron.

Quant à **corde**, faut-il rappeler que, pour tout marin averti, ce mot ne connaît aucun usage à bord d'un navire autre que dans le cas de la cloche qui permet de sonner la relève de quart ? Et soulignons qu'un mot est sévèrement proscrit du vocabulaire marin, celui de **lapin** : embarqués à des fins alimentaires, du temps de la marine à voile, des lapins avaient parfois causé de graves dégâts en rongant la base des mâts et amenuisant les cordages.

Antoine DELAVEAU et, son grand-père, Pierre DELAVEAU

DE L'ORIGINE DU MOT NOËL

Les linguistes pensent que *Noël* signifie « naissance ». Ils expliquent que ce mot vient du latin *natalis (dies)*, jour anniversaire, mais en latin d'Église *Noël* se dit *Nativitas*. Quoi qu'il en soit, en français d'oc (sud de la Loire), catalan, espagnol, italien ou portugais, l'étymologie *natalis* est évidente : *Noël* se dit *Natale*, ou *Nadal*. En dialecte limousin, *Nadau*, l'adjectif *nadaleng* qualifiant la « nuit de Noël ». En basque, langue non indo-européenne, *Eguberri* (*Egun*, « jour », *berri*, « nouveau »), sans allusion à une naissance, mais à l'allongement de la durée du jour juste après le solstice d'hiver.

Le petit nom *Noël* vient de la coutume populaire de donner souvent comme prénom à un enfant le nom du jour de sa naissance : c'est ainsi qu'ont été donnés aux Antilles françaises les prénoms *Toussaint* ou *Fet-nat* (abréviation de *Fête nationale* pour le 14 juillet sur les calendriers de la Poste). On a donc pu prénommer *Noël* des enfants nés le 25 décembre en pays d'oïl.

Laissons la parole au franciscain A. Valva : « *Le 25 décembre n'est pas la date historique de la naissance du Sauveur. Quel est le jour exact, nul ne*

le sait. » Cet auteur fixe l'évènement en l'an 7 avant J.-C., et l'analyse des textes montre que la naissance de Jésus se situe dans un contexte de printemps. En fait, au cours des premiers siècles de notre ère, la grande fête chrétienne n'était pas Noël mais Pâques, célébration de la résurrection de Jésus-Christ. Même après l'édit de Milan (313) par lequel Constantin toléra le christianisme, l'anniversaire de la naissance de Jésus n'était pas un sujet de préoccupation. Seules des considérations politico-religieuses du pape Jules I^{er} (pontife de 337 à 352) ont fait fixer Noël au 25 décembre à Rome, jour de *natalis Sol invictus*, la grande fête de l'anniversaire du dieu Soleil « invincible » célébrée en Orient bien avant l'ère chrétienne.

Vers l'an 320, un prêtre de Cyrénaïque, Arius, prit à partie son évêque, Alexandre, en soutenant que Jésus, même s'il était un être parfait, n'était pas d'essence divine, car il était le fils du Père et d'une mortelle. La dispute publique fit grand scandale et en 323 le patriarche excommunia Arius. Ainsi naquit l'arianisme, hérésie qui refusait la consubstantialité du Christ et de Dieu le Père. Arius a mis en péril l'unité de l'Église en s'opposant ainsi à sa hiérarchie, donc à la doctrine de l'Église. C'est ce qui a motivé la décision de Jules I^{er}. Pour le comprendre, il faut remonter au règne d'Aurélien (270 à 275), soldat intrépide, dictateur autoritaire et cruel. Aurélien défendit victorieusement l'Empire contre les Barbares et les Parthes et réforma l'administration. Pour renforcer l'unité de l'armée, il rendit obligatoire le **culte du Soleil invaincu**, célébré le 25 décembre, trois jours après le solstice d'hiver, quand le jour commence à rallonger, ce qui prouve que la lumière revient quand le soleil a vaincu la nuit qui la grignotait progressivement au cours de l'automne. En tant que *pontifex maximus* (titre religieux hérité de Jules César et attribué ensuite aux empereurs romains), Aurélien devenait ainsi le « souverain pontife » de toutes les religions.

Revenons à l'arianisme : même après avoir été excommuniés, Arius et ses adeptes continuèrent à prêcher leur doctrine, ce qui troubla le monde religieux. Aussi, en tant que *pontifex maximus*, Constantin fit-il réunir un concile à Nicée en 325. Pour affermir l'unité de l'Église, on y promulgua le *Credo* ; afin de condamner l'arianisme, on y affirma la consubstantialité du Père et du Fils. Jésus fut proclamé « le vrai soleil » (le credo dit « *Lumière née de la Lumière* »). Mais Arius et ses partisans se répandirent en Asie Mineure jusqu'à Constantinople, où ils recrutèrent l'évêque Eusèbe, qui aurait baptisé l'empereur Constantin sur son lit de mort. Appuyé par plusieurs empereurs byzantins, l'arianisme se répandit dans de nombreuses

régions, surtout dans l'est de l'Europe. Les conséquences politiques et militaires de l'arianisme ont été considérables :

- Il a cassé l'unité des chrétiens et préparé le schisme entre les catholiques romains et les orthodoxes byzantins (1054).
- Il a sapé la cohésion de l'armée romaine, établie par Aurélien. En effet, après le triomphe du christianisme, on faisait allégeance à Dieu (le vrai Soleil), représenté par le pape, et à l'empereur de Rome, ce que toléraient mal les empereurs de Byzance.

La fête du Soleil se célèbre encore en Suède de nos jours, sous le nom de **fête des Lumières**, le 13 décembre, jour de *Santa Lucia*. Mais, du fait de l'adoption du calendrier grégorien en 1582, l'Église a christianisé cette fête et déplacé son jour au 13 décembre, parce que cette réforme a retranché 10 jours à l'année 1582. La Sainte-Luce s'est donc trouvée déplacée du 23 au 13 décembre, ce qui a évité une compétition avec le Noël chrétien et transformé la fête des Lumières en fête du début de l'hiver.

Conclusion

Le mot *Noël* veut donc dire « jour du nouveau soleil » et non « jour de naissance du Divin-Enfant ». Les soldats saluaient l'empereur Aurélien aux cris de *novos hélios*. Ce salut, contracté en *no hel*, a été transcrit au XVI^e siècle par J. Sylvius, en *Noël*, écriture actuelle du mot. Ancienne fête du culte solaire, Noël marque la fin du solstice d'hiver. Les décisions d'Aurélien, celles de Constantin, du concile de Nicée et du pape Jules 1^{er} ont modelé notre société chrétienne occidentale en y apportant le monothéisme, la semaine, le dimanche, et en fixant la date de Noël.

Maurice CARA
Cercle Ambroise-Paré

À titre de promotion :
chaque auteur ou adhérent cité dans la revue
reçoit deux exemplaires supplémentaires de *DLF*.

UN PEU DE PIQUANT

Poivron, piment, ces deux légumes frères, qu'ils soient doux ou brûlants, nous sont venus d'Amérique avec cette caractéristique que plus ils sont gros, moins ils sont piquants, confortant ainsi le dicton : « C'est dans les p'tits pots qu'on a les meilleures épices. »

La sémantique nous amène à **poivre**, dont la racine asiatique apparaît dans le sanskrit *pippali*, « poivre et fruit du figuier sacré des hindouistes », puis, par le grec *peperi* et le latin *piper*, à l'anglais *pepper* et à l'allemand *Pfeffer*.

Notons en passant que le mot latin désignait au figuré le dynamisme et la pétulance. Ainsi, dans son *Satiricon*, Pétrone dit-il : « *Piper non homo* », « C'est le poivre fait homme », pour indiquer que son personnage ne tient pas en place. Et le français en a tiré le « pep » pour désigner l'entrain.

En cuisine, les Perses usent de *pul-pul* et les Hispaniques de *pilpil*.

Poivron est un diminutif du *poivre* pour ce qui est de sa saveur et un « augmentatif » pour ce qui est de la taille. Les Latins le désignaient sous le nom de *piper longum*, « poivre long », et en cotaient la valeur, car le poivre, épice très recherchée, était, dans l'Antiquité, une monnaie d'échange, inversement proportionnelle à la taille. Il est probable que le mot *poivron* est une contraction du bînome « poivre long ».

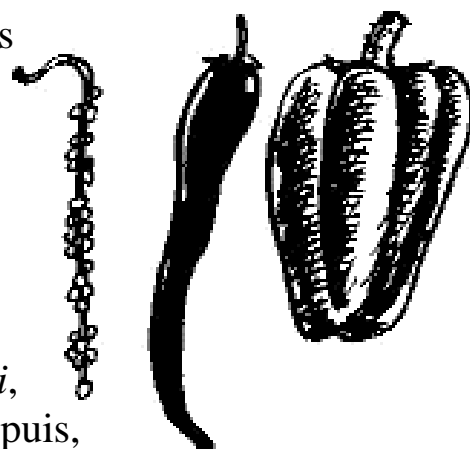
En espagnol, *poivre* se dit *pimienta*, alors que *poivron* se dit *pimiento*. Ces deux mots viennent du verbe latin *pingere*, « peindre », qui nous a donné **piment**, mais aussi **pigment**, « couleur pour peindre ».

Cicéron utilisait *pigmentum* tant pour le fard et la couleur que pour une certaine drogue à base de suc végétal du poivrier.

Il n'est pas étonnant qu'en ancien français *piment* ait signifié « boisson épicée » et que nos contemporains, depuis 1910, sucent, mâchent et boivent du « peppermint » (menthe) sous forme de pastille, de glace ou de liqueur. C'est en abusant de cette potion poivrée que l'on devient « poivrot ».

Avez-vous jamais goûté aux artichauts crus à la poivrade ?

Avouez, pimprenelle, que ça ne manque pas de sel.



Bernie de TOURS

CE N'EST PAS DU « TOUT CUIT »

En orthographe, il y a des mots tout simples, **cru** par exemple, qui valent, si l'on peut dire, leur pesant de « chrysanthèmes » et autre « amphitryon ». Ils laissent perplexes, hésitants, le scripteur le plus averti.

Pour notre exemple, à quel moment faut-il user de l'accent circonflexe ? Voyons un peu.

1. *Tout ce qui est **cru** n'est pas cuit. Un légume **cru**, des carottes **crues**. Du latin *crudus*, « saignant » (!). Pas d'accent.*

Écru(e), adjectif, se dit de matières textiles qui n'ont subi ni lavage ni teinture.

2. *C'était tellement invraisemblable que je ne l'ai pas **cru(e)**, que je ne les ai pas **cru(e)s**.*

Et la lamentation de Chimène : « *Rodrigue, qui l'eût **cru** ?* »

C'est le participe passé de *croire*. Pas d'accent non plus.

3. *Une lumière **crue** (violente). Un langage **cru** (choquant). Monter à **cru** (sans selle). Un bon **cru** (un vin fameux). C'est de son **cru** (de son invention). Il est du **cru** (de la région). Je le mangerais tout **cru** (je suis furieux contre lui)... Toujours, et encore, pas d'accent.*

4. Mais alors, quand le mot *cru* porte-t-il un accent ? Seulement lorsqu'il s'agit du participe passé du verbe *croître* (grandir, se développer). *Nos lauriers-tins ont **crû** à grande vitesse.*

Et, dans cet ordre d'idées, le **recrû** (en sylviculture) est l'ensemble des rejets, jeunes rameaux qui se développent sur les souches.

Nous pourrions nous en tenir là.

5. Mais voilà que viennent à l'esprit quelques mots dont le sens voisine avec celui de *croître* ou *décroître*. Et pourtant, l'accent n'est pas là pour signaler la parenté étymologique.

*La **crue** et la **décrue** des rivières, des fleuves.*

*Les nouvelles **recrues** d'une association, d'un club.*

6. Pour un autre mot, l'étymologie explique bien l'absence d'accent : être **recru(e)**, épuisé(e), fourbu(e), de l'ancien verbe *se recroire*, « se rendre à merci ».

On peut dire que jusqu'ici, comme pour la marche en montagne, la progression a été à la portée de tous. Voici que nous entrons dans un petit maquis touffu, à risques :

- verbe croître participe passé *crû* ;
- verbe recroître* participe passé *recrû* ;
- verbe accroître participe passé *accru, accrue, accru(e)s* ;
- verbe décroître participe passé *décru, décrue, décru(e)s*.

On le voit, et les pédagogues « à l'ancienne » ne l'ignoraient pas : le savoir orthographique manque quelquefois de cohérence ; la mémoire, cultivée dès le jeune âge, reste, dans tous les cas, un outil irremplaçable.

Jean FENECH

* NDLR : ce verbe a disparu des dictionnaires d'usage. On le trouve dans la 8^e édition du *Dictionnaire de l'Académie française* : « *RECROÎTRE. (Il se conjugue comme CROÎTRE.) v. intr. Prendre une nouvelle croissance. Ce bois recroît à vue d'œil. La rivière était diminuée, mais elle recroît. »*

EXTRAIT DE LA LETTRE DU CSA*

Les jours et les mois

Plusieurs appels téléphoniques récemment reçus au Conseil ont concerné le pluriel des jours de la semaine, les uns croyant fermement à l'invariabilité, les autres choisissant l'accord, sans en être trop sûrs.

Cette incertitude est vraisemblablement due à l'orthographe souvent erronée de ces mots dans les magasins, dans les clubs sportifs, de loisirs ou de vacances, et même en incrustation à la télévision. Les jours de la semaine ne sont pas invariables et on doit écrire « *tous les lundis* », comme l'indique le Petit Robert.

Tous les dictionnaires ne donnent pas d'exemple pour illustrer ce pluriel obligatoire, mais à partir du moment où ne figure pas l'abréviation *inv.* (invariable) il convient d'en déduire que le substantif figurant en entrée prend régulièrement la marque du pluriel.

Il en est de même pour les noms de mois, plus rarement employés au pluriel : *des janviers glacés* ; *des septembres ensoleillés*, contrairement aux recommandations de certains correcteurs d'orthographe présents sur les logiciels de traitement de texte qui préconisent à tort l'invariabilité.

* Numéro 165 (août-septembre 2003).

LES POINTS CARDINAUX

NOMS COMMUNS, ADJECTIFS OU NOMS PROPRES

1° Les points cardinaux – ouest, nord, sud et est – sont des noms COMMUNS. Ils s'écrivent donc normalement, sans majuscule initiale :

L'aiguille de la boussole indique le nord.

2° L'emploi le plus courant des points cardinaux réside dans l'indication d'une direction, d'une orientation. En cette acception, les points cardinaux restent des noms COMMUNS, sans majuscule :

*Quitter Paris par le nord*¹

Le vent souffle du nord.

Un vent de sud-sud-est

Le champ s'étend plein ouest.

Boulogne-Billancourt est au sud-ouest de Paris.

3° Les points cardinaux sont très usuellement utilisés en tant qu'adjectifs (invariables). Là encore, ils s'écrivent normalement, sans initiale majuscule² :

Les portails ouest

Le mur sud de la villa

Les quartiers nord du chef-lieu

La rive sud de la Garonne

La moitié sud de la France

*La région est*³

EXCEPTIONS : On écrit *pôle Nord* et *pôle Sud*, *hémisphère Nord* et *hémisphère Sud*, avec une majuscule obligatoire aux noms de points cardinaux. En fait, il ne s'agit pas d'« exceptions », car on entre ici dans

1. On ne saurait quitter Paris en trouvant immédiatement Dunkerque ou Hazebrouck... On ne peut donc pas quitter la capitale par le « Nord » !

2. Évidemment, il peut toujours y avoir des cas d'espèce ici et là : un quartier qu'une municipalité aura décidé d'appeler vraiment, de son nom propre : *le quartier Sud*. Des dénominations que l'on devrait éviter, du fait de leur banalité et de leur ambiguïté... Dans ce cas, on sera parfois amené à entériner des « Quartier sud » et des « quartier Sud ».

3. Voir 5° « Confusions possibles ».

la catégorie d'expressions composées d'un nom et d'un adjectif qui désignent un lieu géographique. Il est alors cohérent de mettre ces expressions-là sur le même plan que *mer Rouge*, *mont Blanc*, *péninsule Ibérique*, *fleuve Bleu*, etc., ...dont *cap Nord* !

Les noms communs restent des mots génériques banals, qui s'écrivent sans majuscule, tandis que les adjectifs, plus précis, deviennent des « noms propres » dans les expressions, d'où la majuscule à *Rouge*, à *Blanc*, à *Ibérique*, etc. Le raisonnement est donc le même pour *pôle* et *hémisphère*, termes génériques, tandis que *Sud* et *Nord* deviennent des noms propres.

4° Les points cardinaux deviennent des noms propres – avec majuscule initiale – quand :

a) Ils sont employés seuls (c'est-à-dire sans complément de nom) pour désigner une partie du globe, une région d'un continent ou d'un pays, quelle que soit son étendue :

Le Nord est connu pour ses kermesses.

Les mers du Sud

Le Grand Ouest parisien

Le Sud marocain

Être natif de l'Ouest

Les héros de la conquête de l'Ouest des westerns américains.

Le Grand Nord canadien ⁴

Bien entendu, cela s'applique également aux points cardinaux composés :

Le Sud-Est asiatique

REMARQUE : Lorsque les points cardinaux, simples ou composés, employés pour désigner une région, sont suivis d'un nom de région, de pays ou de continent, ils redeviennent des noms communs, sans majuscule :

Le sud-ouest de la France

L'est de l'Europe

L'ouest du Bassin parisien

4. *N.B.* : il n'y a pas de trait d'union entre *Grand* et *Nord* parce qu'il s'agit d'une entité géographique, et non géographico-politico-administrative. Le mot important est *Nord* (nom commun devenu nom propre de région), ce qui entraîne, c'est la règle normale en français, une majuscule sur l'adjectif placé devant (*Grand*), mais non sur l'adjectif qui suit (*canadien*).

b) Les points cardinaux sont aussi des noms propres quand ils désignent, employés seuls, des groupes de pays :

Le bloc de l'Est / l'Est (= l'Union soviétique et les pays communistes de l'Europe de l'Est)

L'Ouest renforce son système de défense aérienne / La politique de la « guerre froide » entre l'Est et l'Ouest (Ouest = les États-Unis et leurs alliés d'Europe occidentale)

ATTENTION à la différence de signification entre des formulations du type « *L'Alliance atlantique veut s'étendre à l'est* » et « *L'Alliance atlantique veut s'étendre à l'Est* » : dans le premier cas, l'alliance militaire veut associer ou englober certains pays de l'Europe centrale ; dans le second, elle veut absorber la totalité des pays qui constituaient le bloc soviétique...

c) Précédés d'un nom propre géographique désignant un ensemble politique ou physique bien caractérisé, et de *de*, de *de l'* ou de *du*, les points cardinaux prennent la majuscule, car ils désignent, en tant que noms propres (cf. 4°, a), une partie du globe, d'un continent, d'une région... :

L'Asie du Sud-Est

La Corée du Nord

*L'Afrique du Sud*⁵

L'Amérique du Sud

*Le Vietnam du Nord*⁶

5° Confusions possibles...

Des confusions sont possibles entre *est* point cardinal et *est* forme conjuguée du verbe *être*... Cette homographie entraîne certains à écrire, pour devancer des quiproquos éventuels dans l'esprit des lecteurs :

La côte Est frappée par des ouragans. (En parlant des États-Unis, notamment.)

La rive Est (d'un fleuve) ravagée par les incendies.

5. La graphie est identique (*Afrique du Sud*) pour désigner tant la partie sud de l'Afrique que l'État sud-africain.

6. *Vietnam du Nord*, *Vietnam du Sud* sont des graphies françaises, qui sont donc à préférer aux formes *Nord-Vietnam* et *Sud-Vietnam*, qui découlent de l'anglais.

Le problème se pose avec des noms au singulier, puisqu'il n'y a pas d'ambiguïté possible avec un pluriel :

Les quartiers est

On peut toujours remplacer *est* par *orientale* (côte orientale, rive orientale), ou, aux États-Unis, par *atlantique*, qui est un adjectif, en l'occurrence.

La polysémie du mot *pacifique* gêne, aussi : écrire *la côte pacifique* pour une côte souvent, voire constamment, balayée par des tornades, où il vient de se produire des catastrophes, où – peut-être – des belligérants s'affrontent, n'est pas des plus heureux ! On peut changer en *côte du Pacifique*, en *côte occidentale* ou *orientale*, selon la situation géographique... (La forme *côte Pacifique* est à rejeter, en raison de l'incohérence avec *côte atlantique*...)

6° **Les synonymes (non toujours interchangeables) des points cardinaux** (*orient, levant, occident, ponant, couchant, midi, septentrion*) suivent les mêmes règles et usages :

a) **Minuscule initiale** dans :

Le midi de la France

Une ferme exposée au levant

Le nord, ou septentrion, en langage poétique, est...

b) **Majuscule initiale quand ces noms désignent, devenus noms propres, une région du globe, d'un continent, ou bien un ensemble de pays :**

Les îles du Ponant

L'Extrême-Orient

Habiter le Midi

Les peuples de l'Orient

L'Empire [romain] d'Occident

L'Église d'Orient

L'OTAN est le bras armé de l'Occident.

7° **Points cardinaux liés par un trait d'union à un nom de ville :**

a) Ce peut être **pour dénommer une circonscription électorale. Dans ce cas, il s'agit du nom propre d'une entité politique,**

administrative et géographique, d'où le trait d'union et la majuscule au point cardinal :

« *Dans la circonscription de Dijon-Nord est élu, avec 66 % des voix... » Dunkerque-Est : le nombre des inscrits est stable.*

b) Il s'agit peut-être, aussi, **de désigner une partie d'une ville découpée entre plusieurs pays : là encore, trait d'union et majuscule au point cardinal :**

Jérusalem-Ouest

c) Le point cardinal peut, encore, être mis entre parenthèses (ou entre crochets) pour préciser « en gros » où se situe telle ou telle ville dans un pays. **La majuscule est obligatoire**, puisque le point cardinal est alors un nom propre de région, employé par ellipse pour dire « dans le Sud, dans l'Ouest, etc. » :

À Redon (Ouest), le nombre des centenaires s'accroît notablement au fil des décennies.

(Certes, dans un texte français destiné à des Français, on utilisera sans doute des formulations plus précises : [Ille-et-Vilaine], [à 60 km de Rennes]... !)

BÉVUES OU AMBIGUÏTÉS RÉCURRENTES À ÉVITER !

- **NE PAS ÉCRIRE DES PHRASES COMME :** « *Les obus israéliens sont tombés au sud du Liban* » quand on veut dire que lesdits obus sont tombés **sur le sud du Liban !**

Des obus tombés « **DANS LE SUD** du Liban », tombés « **SUR LE SUD** du Liban » sont tombés en territoire libanais. Si les obus sont tombés « **AU SUD** du Liban », cela signifie sans conteste qu'ils sont tombés **EN DEHORS** du territoire libanais. En l'occurrence : au sud du Liban, c'est-à-dire, alors, sur... Israël.

- **NE PAS CONFONDRE :** « *Les talibans ont perdu le nord* » (expression populaire, ayant le sens de « sont déboussolés, sont désemparés ») avec : « *Les talibans ont perdu le Nord* » (qui signifie qu'ils ont perdu le contrôle politique et militaire du Nord).

- **ÉVITER LES CONFUSIONS :** « *Les Allemands lancèrent l'offensive par le nord / par le Nord* » (épisode de la guerre de 1914-1918).

Les Allemands attaquèrent « par le nord » (= indication géographique pouvant convenir où que l'on soit, dès lors que le point de départ de l'attaque se situe au nord de quelque chose (une ville, un fort, un camp, etc.) qui constitue un objectif... ou un début d'objectif.

S'ils attaquèrent « par le Nord », parlant de la France, il peut s'agir : *a*) du département du Nord ; *b*) de la région du Nord (le nord de la France), plus globalement.

CAS D'ESPÈCE DIVERS OÙ FIGURENT UN OU DES POINTS CARDINAUX :

a) *Le Grand Orient de France* (majuscule à *Orient* dans le nom de cette loge maçonnique).

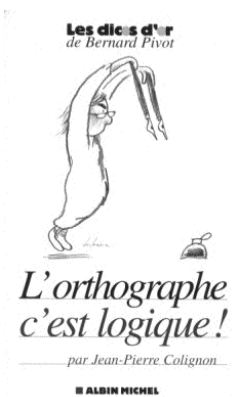
b) *À l'ouest rien de nouveau*, titre du célèbre roman pacifiste de l'écrivain américain d'origine allemande Erich Maria Remarque, n'est pas toujours écrit de la même façon, y compris dans les dictionnaires. Deux interprétations sont effectivement possibles :

– *À l'ouest*, avec une minuscule : vu du front allemand (cela se passe pendant la Grande Guerre), si l'on regarde en direction de l'ouest – *ouest* est alors un nom commun de point cardinal –, on ne décèle rien de spécial, sinon la « monotonie » de la guerre de tranchées ;

– *À l'Ouest*, avec une majuscule : vu par un soldat allemand pacifiste, vu par un combattant dont le principal souci est de manger, dormir et survivre chaque jour (c'était le lot de tous les hommes terrés dans les tranchées, quel que soit le camp !), l'Ouest (les Alliés) ne présente aucun choix, aucune ouverture, aucune offre de paix...

La graphie avec minuscule est celle qui doit être retenue.

Jean-Pierre COLIGNON
Cercle des journalistes



NDLR : Jean-Pierre Colignon vient de publier *L'Orthographe, c'est logique !* (Albin Michel, « Les Dicos d'or de Bernard Pivot », 160 p., 10 €).

IMAGES D'ÉPINAL

Épinal n'est pas la seule ville qui produise des images : nombre d'autres ont pris place dans le langage courant au point de devenir d'authentiques symboles, comme en témoigne cette première série d'exemples...

Ne pas désespérer Billancourt. Entendez par là « ne pas décourager les travailleurs », ce chef-lieu d'arrondissement des Hauts-de-Seine ayant abrité, de 1898 à 1992, les chaînes de montage des automobiles Renault. Véritable laboratoire social au temps de la Régie, l'usine de Boulogne-Billancourt devait devenir le lieu saint, le modèle quasi mythique de la classe ouvrière. C'est Sartre qui, en 1955, lança la formule dans une de ses pièces, *Nekrassov*.

La veuve de Carpentras. Pourquoi diable a-t-on fait de cette ville du Vaucluse la capitale des petits porteurs d'actions en Bourse, bêtes noires des agents de change ? La réponse appartient à Gérard de la Martinière, par qui le scandale est arrivé, en 1989 : ne déclara-t-il pas en effet que la Bourse de Paris n'était pas faite « *pour la veuve de Carpentras qui passe un ordre tous les dix ans* » ? Dans la cité du berlingot, on a beau ne pas être en sucre, la pilule fut un peu dure à avaler !



Tomber comme à Gravelotte. Si personne n'ignore que l'expression signifie « tomber dru » (qu'il s'agisse de coups ou, au sens figuré, d'arguments), on n'est pas censé savoir que Gravelotte est une petite commune de la Moselle, théâtre d'une bataille particulièrement sanglante qui opposa les Français aux Prussiens, lors de la guerre de 1870...

Bruno DEWAELE*

* Rappelons que Bruno Dewaele publie, un mardi sur deux, dans *La Voix du Nord*, une chronique du langage intitulée « À la fortune du mot ».

LES VERBES FRANÇAIS

VERBES EN *RE* (*re* précédé d'une voyelle)

On en compte vingt-sept, et une centaine avec leurs composés.

VERBES EN *IRE*

À l'imparfait de l'indicatif, ces verbes ont une consonne devant la désinence *ais*, sauf *rire*. Le passé simple de l'indicatif est en *is*, sauf *lire*. Nous les avons classés d'après la désinence du participe passé.

A. Participe passé en *i*. Il est invariable (verbes transitifs indirects).

RIRE. *Je ris, je riais, je ris, je rirai(s), que je rie, que je risse, riant, ri.* À l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, on trouve les formes : *(que) nous riions, (que) vous riiez*, avec deux *i* (cf. verbes du 1^{er} groupe tels que *lier, nier*, etc.). *Rire* a un composé, **SOURIRE**.

SUFFIRE. *Je suffis, je suffisais, je suffis, je suffirai(s), que je suffise, que je suffisse, suffisant, suffi.*

B. Participe passé en *is*. Il est variable (verbes transitifs).

CIRCONCIRE. *Je circoncis, je circonçais, je circoncis, je circoncirai(s), (que) je circonçise, (que) je circonçisse, circonçant, circonçis(e).*

OCCIRE. Verbe défectif sans temps simples. Les temps composés se conjuguent avec le participe passé *occis(e)*.

C. Participe passé en *it*. Il est variable (verbes transitifs).

CONFIRE. *Je confis, je confisais, je confis, je confirai(s), (que) je confise, (que) je confisse, confisant, confit(e).*

ÉCRIRE. *J'écris, j'écrivais, j'écrivis, j'écrirai(s), (que) j'écrive, (que) j'écrivisse, écrivant, écrit(e).* Écrire a pour composés : **DÉCRIRE** et **RÉCRIRE**, et huit composés en *scrire* formés sur l'ancienne graphie *escrire* : **CIRCONSCRIRE**, **PRESCRIRE**, **PROSCRIRE**, **SOUSCRIRE**, **(RÉ)INSCRIRE**, **(RE)TRANSCRIRE**.

Philippe LASSERRE

QUELQUES EXPRESSIONS...

à propos de la main

Les expressions où entre la main sont d'une multiplicité remarquable. En voici déjà quelques-unes parmi celles qui ne s'expliquent pas toujours d'elles-mêmes.

À main droite, à main gauche (à main sénestre)

Cette expression mérite d'être signalée parce qu'elle reflète le rôle joué par la main dans l'orientation et dans la construction de la notion d'espace.

« *Mais si vous pouvez venir me voir, une fois de temps en temps à Saint-Ouen, tout de suite après la barrière, à main droite...* » (G. Duhamel.)

Comme sur la main, pas plus que la main, sur le dos de la main

Autant de locutions pour dire « pas du tout ».

« *On cherche, on fouille, l'on trifouille, l'on déterre. Pas plus de procureur que sur la main. Mystère.* » (Verlaine.)

En un tour de main

Dans le temps qu'il faut pour tourner la main, très vite.

« *En moins d'un tour de main, cela s'accomplissait.* » (La Fontaine.)

On emploie aussi, avec le même sens, l'expression *en un tournemain*, préférée par Littré, qui ajoute : « Tour de main signifie un acte d'adresse exécuté avec la main ; et tournemain l'action de tourner la main. Aussi, quand on veut exprimer quelque chose qui se fait vite, il faut dire en un tournemain et non en un tour de main. »

De première main

De la main de celui qui a fabriqué ou qui possède un objet ; s'oppose à *de seconde main*, d'occasion.

« *Ayez les choses de première main, puisez à la source.* » (La Bruyère.)

Sous main

En tenant caché sous sa main, en secret.

« *Vous venez m'amuser de vos belles paroles,
Et conservez sous main des espérances folles.* » (Molière.)

Sous la main

Avoir sous la main, à portée de la main, ou à sa disposition.

« *Un encrier, une savate, la première chose venue qui me tombe sous la main.* » (Courteline.)

Jean TRIBOUILLARD

LES TROPES

Nous abordons ici un ensemble de huit figures dans lesquelles un mot est employé dans un sens détourné – figuré, imagé, suggéré – de son sens habituel ou sens propre. Ce mot vient du grec *tropos*, qui désigne l'action de se détourner, de changer de sens.

ANTIPHRASE n. f., du grec *anti*, « opposé à, à la place de », et *phrasis*, « caractère d'un mot ».

Il s'agit de l'emploi d'un mot dans un sens contraire à son sens habituel.

À un enfant qui vient de faire une bêtise, on dira : « *Ah ! que c'est intelligent !* »

Les Grecs étaient de grands amateurs d'antiphrases. Le surnom de Ptolémée IV était *Philopator* (en grec, « qui aime son père »). Or il avait fait empoisonner son père et une partie de sa famille.

Le surnom des Érinyes (dont une est la fameuse Mégère), que les Romains appelaient Furies, était *Euménides* (en grec, « bienveillantes »).

Le *Pont-Euxin* (en grec, « mer favorable aux étrangers ») était une mer particulièrement inhospitalière.

ANTONOMASE n. f., du grec *anti* et *onomasia*, « nom désigné ».

Dans cette figure, on emploie un nom propre, ou une périphrase contenant un nom propre pour désigner un nom commun. Cette figure fonctionne aussi en sens inverse. Il s'agit d'une synecdoque (voir dans un prochain numéro) portant sur des individus.

Un vieil avare devient *un vieil harpagon*.

Une femme débauchée devient *une messaline*.

L'Aigle de Meaux désigne Bossuet.

Un travail de Romains désigne un travail long et gigantesque, caractères des travaux effectués par les Romains.

CATACHRÈSE n. f., du grec *kata-krêsis*, « usage d'un mot dans un sens abusif ».

Cette figure est souvent obligatoire, le mot pour traduire l'idée voulue n'existant pas. On emploie alors un mot détourné de son sens propre et utilisé par analogie.

Les pieds de la table, les bras du fauteuil, la tête d'un clou, une feuille de papier, la langue française, les dents de la scie.

Il existe même une catachrèse vicieuse : *un fil de fer de cuivre, fil de fer* étant pris pour un mot simple.

Philippe LASSERRE

LES ADJECTIFS DÉTERMINANTS

Il ne s'agit pas ici des adjectifs qualificatifs, mais des adjectifs qui servent de déterminants devant le nom. Il en existe six catégories :

Les adjectifs possessifs : *mon, ton, son, notre, votre, leur, ma, ta, sa, mes, tes, ses, nos, vos, leurs.*

Les adjectifs démonstratifs : *ce, cet, cette, ces*, renforcés par *-ci* ou *-là* (*ce livre-ci, cette grammaire-là*).

Les adjectifs interrogatifs : *quel, quels, quelle, quelles.*

Quels choix ferez-vous ? Quelle direction devons-nous prendre ?

Les adjectifs exclamatifs : *quel, quels, quelle, quelles.*

Quel bel athlète ! Quelles remarquables déductions !

Les adjectifs numériques cardinaux : *un, deux, trois, quatre, vingt, cent, mille...* ; ordinaux : *premier, deuxième, trentième, soixante et onzième...*

Les adjectifs indéfinis : *aucun, autre, certain, chaque* (invariable), *différents, divers, maint, même, moult* (invariable), *nul, plusieurs, quelque, quelconque, tel, tout, pas un, n'importe quel, beaucoup de, bien des...*

Aucun, adjectif, possède une valeur négative, mais on peut le rencontrer (rarement) avec la valeur positive qu'il possédait à l'origine (« quelque, un certain... ») : *Son regard s'attardait sur aucun meuble ancien qui fit naître en lui bien des souvenirs.* Il est rarement employé au pluriel, sauf devant les mots qui n'ont pas de singulier : *aucuns honoraires, aucunes rillettes, aucunes redevances.*

Tel s'accorde avec le nom qui suit : *Il adore les gâteaux, telles les religieuses, les tartelettes.*

Tel que s'accorde avec le nom qui précède : *Il adore les gâteaux tels que les religieuses, les tartelettes.*

La locution *tel quel* s'accorde avec le nom auquel elle se rapporte : *Votre tondeuse était en panne, je vous la rends telle quelle.*

Jean-Joseph JULAUD



ESPACE DE MAUVAISE HUMEUR
Par Jean Brua

À-peu-près

La confusion entre les homonymes *près* (adverbe) et *prêt* (adjectif) est devenue si courante (*je ne suis pas prête de revenir*) dans la conversation comme dans l'écriture que les meilleures volontés s'épuisent à rappeler les fautifs au bon usage. Cette petite série illustre très librement la règle et l'esprit de la lettre : précédant un verbe, *près* évoque la proximité, l'imminence (*elle est près de s'évanouir*) ; alors que *prêt* (accordé en genre et en nombre avec le sujet) indique que l'on est préparé, disposé, déterminé à telle ou telle action (*je suis prête à vous entendre ; ils sont prêts à se révolter*).



Pas près d'être prête



Pas prête à être près

LE GRAND BLUFF (É)



Pendant des décennies, j'ai compris ce terme de « bluff » comme une expression réservée, dans son acception première, aux joueurs de poker : en tout honneur, ceux-ci pouvaient, et devaient le cas échéant, tromper le monde sur le jeu en leur possession.

Par extension, on pouvait même « bluffer » sans jeu de cartes en main, simplement par vantardise, et le sens restait le même : c'était affubler la vérité de... fables créées dans l'intérêt bien compris du locuteur.

La première fois que j'entendis proférer l'expression : « *Oh ! Je suis bluffée !* », c'était – j'allais écrire : « on s'en doute » – dans une publicité télévisée, par une brave ménagère étonnée par les qualités de je ne sais quel produit blanchissant, au début des années 90.

La deuxième fois, ce fut dans un commentaire de ce remarquable critique de cinéma Claude-Jean Philippe. Ce qui provoqua l'étonnement de son interlocuteur, prix Richelieu il est vrai, William Leymergie, qui resta courtois mais visiblement n'en pensait pas moins...

Depuis, l'on ne compte plus les emplois de « bluffé », « bluffant », etc. ; nos dictionnaires ont fini par prendre le train en marche.

Qui donc pourrait nous dire comment est née cette curieuse manie de fin de siècle (le xx^e) ? Et qui pourra juger si lui résister est faire preuve d'un purisme d'un autre âge, d'une rigueur académique ou, simplement, d'une certaine stabilité dans le sens de l'esthétique ?

Jo WASERMAN

A V E N I R O U F U T U R

L'*avenir* et le *futur* ne sont pas synonymes.

Sous l'influence de l'anglais, *avenir* tend à disparaître de notre langage, car il n'existe pas en anglais, où *the future* signifie aussi bien « l'avenir » que « le futur ».

Or, en français, ces deux termes ne sont nullement synonymes. On dira d'un étudiant qu'il prépare son avenir, pas son futur. Et d'un esprit brillant qu'il est promis à un bel avenir, pas à un beau futur.

Il en est de même pour différencier *occasion* et *opportunité*.

Je pense donc que ces remarques ne sont nullement « occasionnelles », mais, bel et bien, « opportunes ». La nuance est évidente.

Jean-Pierre ROUHIÈR*

* Membre de DLF, Jean-Pierre Rouhière préside l'Association pour le respect de la précision de la langue française.

NDLR : À cette remarque judicieuse, ajoutons quelques autres impropriétés inspirées de l'anglais : *département* remplaçant indûment *service* ; *supposé* mis à tort pour *censé* ; *investigation* pour *enquête* ; *information* pour *renseignement* ; *suspecter* pour *soupçonner*... (la liste, hélas ! ne s'arrête pas là).



P O U R R I R E



Ntroe ami Aflerd Glider nuos a tsanrmis ce cnaluar qui crurclie sur l'itnerent duipes la mi-spretmebe.

« Sleon une édtue de l'uvinerthisé de Cmabrigde, l'odre des ltteers dnas un mot n'a pas d'ipmrotncae, la suele coshe ipmrotnate est que la pmeirère et la drenèire sioent à la bnnoe pclae. Le rsete peut êrte dnas un dsérorde ttoal et vuos puoevz tujoruos lrie snas porblème. C'est prace que le creaveu hmauin ne lit pas chuaqe ltetre elle-mmêe, mias le mot cmome un tuot. »

Ben cmmoe ça on viot mnois les fuaets !!!




MAUVAIS GENRE

Je déjeunais au restaurant à Enghien-les-Bains, juste en face de la gare. Ayant tout le temps nécessaire, je décidai de prendre un apéritif. La carte des boissons comportait des spécialités, et je fus intrigué par un coquetècle appelé *Nuit d'amour* : brandy, Grand Marnier, jus d'orange, grenadine, champagne.

On avait bien fait d'indiquer la composition, car le nom seul m'aurait plongé dans la perplexité. Et je ne me voyais pas demandant à la jeune et jolie serveuse : « Mademoiselle, que comportent vos Nuits d'amour ? »

Quand la gente personne s'approcha de moi pour prendre ma commande, je la regardai droit dans les yeux et lui dis : « Mademoiselle, je voudrais *une* Nuit d'amour. »

Elle rougit, parut embarrassée, chercha un moment sa réponse ; puis elle me dit enfin, avec douceur et fermeté : « *Je peux vous servir un Nuit d'amour.* »

Belle réponse à une plaisanterie d'un mauvais genre !



Claude KOCH

LA CARPETTE NOUVELLE EST ARRIVÉE !

Sous le regard bienveillant d'un grenadier de la garde impériale, l'académie¹... de la Carpette anglaise s'est réunie, au buffet de la gare d'Austerlitz, sous la présidence impé... rieuse de Philippe de Saint Robert.

Elle a attribué, par cinq voix sur neuf, le 5^e prix de la Carpette anglaise au Groupe HEC, dont le directeur général, Bernard Ramanantsoa, a déclaré en décembre 2002 : « *Dire que le français est une langue internationale comme l'anglais prête à sourire aujourd'hui.* »

Et son prix spécial à titre étranger à Pascal Lamy, à l'unanimité moins une voix, pour favoriser systématiquement l'anglais dans ses fonctions de commissaire européen, au mépris des règles communautaires.

L'académie s'est félicitée que le lauréat de la Carpette anglaise 2002, Jean-Marie Colombani, qui connaît les déboires que tout... *Le Monde* sait, ait renoncé à publier des articles en anglais extraits du *New York Times*.

Ces prix d'indignité linguistique expriment la résolution des associations² de défense et promotion du français, et de personnalités indépendantes de s'opposer à la déferlante de l'anglo-américain dans l'enseignement, le monde du travail, le grand commerce, l'administration européenne, la science, la culture, etc.

La Carpette anglaise permet d'exposer au grand public la nécessité de la lutte pour le maintien de la langue française comme langue de communication nationale et internationale.

Marc FAVRE d'ÉCHALLENS

1. Liste des membres de l'académie : Raymond Besson, Paul-Marie Coûteaux, Anne Cublier, Claude Duneton, S.E. Bernard Dorin, ambassadeur de France, Marc Favre d'Échallens, Guillemette Mouren-Verret, Dominique Noguez, Philippe de Saint Robert.

2. Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française, Avenir de la langue française, Cercle littéraire des écrivains cheminots, Défense de la langue française.

NDLR : le prix de la Carpette anglaise a été annoncé le jour même par l'AFP. Le lendemain, Radio Notre-Dame a diffusé l'interview de Philippe de Saint Robert. Celui-ci a été convié par Philippe Bouvard, le 20 novembre, pour parler du sujet aux « Grosses Têtes » de RTL. Et Pascal Lamy lui a écrit. (*À suivre...*)

A C T I O N E F F I C A C E

Grâce à l'action d'Avenir de la langue française (ALF), la circulaire du 20 septembre 2001, dite « circulaire Tasca », autorisant l'absence de traduction en français des mentions en langue étrangère lorsque l'information donnée aux consommateurs est faite au moyen de dessins, symboles ou pictogrammes, a été annulée par le Conseil d'État le 30 juillet 2003 (contentieux n° 245076).

Toutes les associations de défense et de promotion de la langue française se réjouissent de cette décision, qui leur redonne confiance dans la légitimité et l'efficacité de leurs actions.

Marceau DÉCHAMPS

F A U X A M I S

On appelle « faux amis » des mots qui, dans des langues étrangères, présentent un aspect identique ou similaire à celui de mots français, avec un sens différent. En allemand, par exemple, l'adjectif *groß* (*gross*) veut dire « grand ». Et l'espagnol *constipado* signifie « enrhumé ». Les faux amis d'origine anglaise font des ravages dans le vocabulaire français, à cause d'une anglomanie qui redéfinit des termes de notre langue en se fondant sur leurs paronymes ou homographes d'outre-Manche. Les exemples abondent : *département* se substitue fautivement à *bureau*, *service*, *rayon*. *Investigation* à *enquête*. Le *site*, dont on nous rebat les oreilles à longueur de journée sur les ondes, a pris indûment la place de *lieu*, *endroit*, *emplacement*, et sert même à désigner une foule de choses comme une rue, un bâtiment, un jardin privé, etc. Le snobisme aidant, on ne dit plus *une usine*, mais « un site industriel » !

Le Trésor de la langue française nous dit : « **Site** – *paysage considéré du point de vue de l'aspect, du pittoresque, de l'esthétique.* »

Et l'Académie* : « *Partie pittoresque d'un paysage. Un site agréable, riant, sauvage, agreste.* »

La dérive dénoncée ci-dessus conduit alors à parler de « site naturel », ce qui constitue un pléonasme.

Mon propos est de démontrer qu'il existe au sein même de la langue française des faux amis, dont l'origine n'est pas celle que laisse supposer leur aspect.

BESOGNEUX n'est pas issu de *besogne*, mais de *besoin*, ce que montre mieux son ancienne forme *besoigneux*. Il qualifie une personne qui est dans le besoin, qui manque du nécessaire. L'Académie admet l'extension de sens : « *Qui, par besoin, accepte un travail mal rétribué.* »

Mais on ne doit pas l'employer à propos de quelqu'un qui travaille beaucoup.

Dans **MINIATURE**, depuis longtemps synonyme de « en réduction », « de petite taille », on ne retrouve pas, contrairement à l'apparence, le préfixe *mini*, du latin *minus* « petit ». On a d'abord donné cette appellation aux enluminures, aux grandes lettres d'ornement dessinées au Moyen Âge



en début de chapitre des manuscrits, avec une peinture à base de **minium**, oxyde de plomb de couleur rouge, qui a fourni le nom. Le rapprochement avec *mignon*, *minuscule*, et l'utilisation du procédé pour décorer de petits objets, ont conduit au glissement de sens.

PÉAGE n'a rien à voir avec le verbe *payer*, puisqu'il se rapporte au pied. Le *péage*, c'est l'autorisation de poser le pied en un lieu, et, par extension, la taxe que l'on acquitte pour obtenir un droit de passage.

CATGUT (mot anglais passé dans la langue française), fil utilisé en chirurgie pour sa faculté de résorption qui le fait disparaître après usage, nous conduit tête baissée vers l'erreur d'interprétation, puisqu'il se traduit par « boyau de chat », ce qui crée une idée reçue. Le *cat* dont il est ici question est une apocope de *cattle*, « bétail », ce fil étant généralement fabriqué avec des intestins de mouton, mais jamais avec ceux d'un félin.

ORTHOPÉDIE. Le premier élément montre clairement son origine grecque : *ortho*, « droit ». Au contraire, le second n'a pas de rapport avec pied (lat. *pedis*), mais vient lui aussi du génitif grec : *paidos*, « enfant ». C'est l'ensemble des moyens mis en œuvre pour corriger des anomalies physiques chez les enfants. Ces techniques ayant été étendues aux adultes, le mot demeure sous une forme qui ne correspond plus étymologiquement à la réalité.

MONOKINI est une absurdité étymologique se fondant sur l'idée que *bikini* serait formé avec le préfixe latin *bi*, « double », « deux fois ». En réalité, le latin n'a rien à y voir. Bikini est un îlot du Pacifique devenu d'un seul coup célèbre pour avoir servi aux essais de bombes nucléaires. Le trait de génie publicitaire fut de profiter de l'occasion pour donner son nom à un nouveau modèle de maillot de bain deux-pièces. Le monokini, pour être conforme, devrait s'appeler « monobikini »!

Jacques PÉPIN

* La 8^e édition du *Dictionnaire* de l'Académie française peut être consultée sur l'internet : <http://atilf.atilf.fr/academie.htm>

LE BILLET DE LA RÉDACTION

L'article « Pédophile ou philopède ? » (*DLF*, n° 208) a suscité diverses réactions. M. Denis Bloud signale que le mot *pédophile* est de création inutile, dans le sens pervers qu'on lui attribue à tort, puisqu'il en existe un autre, *pédéraste*, étymologiquement plus conforme :

Pédéraste et *pédophile* ont en commun la racine *pédo*, « enfant » (*paidos* en grec). *Philein* implique un amour non sexuel comme dans **francophile**, « qui aime la France ». **Pédophile** veut donc dire « qui aime les enfants » de la manière dont chaque personne équilibrée les aime, avec un sentiment d'affection et de tendresse.

Quant à la terminaison *-raste*, elle vient du grec *erastês*, « amoureux sexuel, ressentant un désir érotique », et du verbe *eraô* qui implique un désir sexuel. Le terme *pédéraste* signifie donc, selon l'étymologie, « celui qui désire érotiquement les enfants ».

SUR L'INTERNET

<http://www.liensutiles.org/languefranc.htm>

Voilà une fabuleuse mine de liens vers des sources de renseignements sur la langue française : homonymes, belgicisms, dictionnaires en tous genres, excentricités du langage, exercices de diverses natures, français au Burundi, jeux de langue, logiciels gratuits pour réviser la conjugaison, l'accord des participes, celui des adjectifs... sont quelques-unes des centaines de rubriques disponibles. Je n'ai pas eu le courage de les compter, tant elles sont nombreuses ! Et *DLF* a sa place dans la liste !

Le Conseil international de la langue française a créé un site pour répondre à toutes les questions sur la langue, faciliter son emploi et résoudre les difficultés rencontrées : www.sdv.fr/orthonet. Signalons de rares fausses notes, telle cette phrase figurant dans un test, qui relève du popularisme : *Qu'est-ce qu'elles se sont amusé(..)*. La perfection n'étant pas de ce monde, nous le recommandons cependant pour tout ce que l'on y trouve de bon, et en abondance.

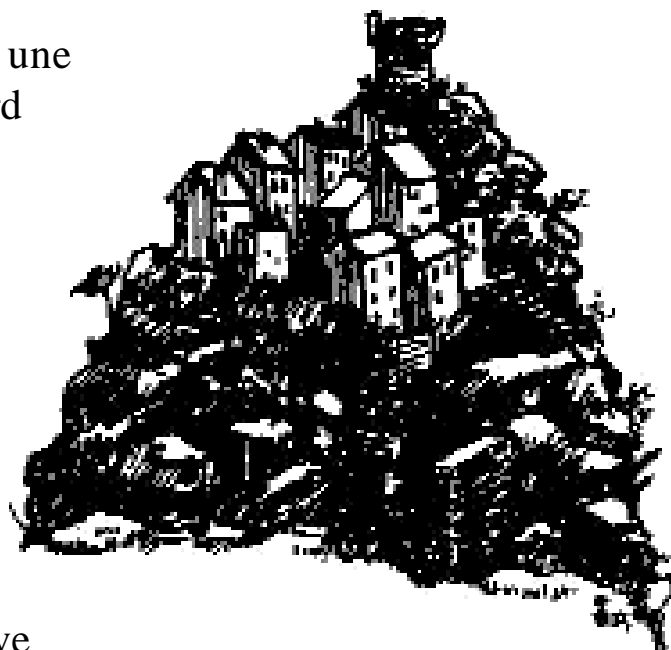
Jacques PÉPIN

PETIT PIÈGE ORTHOGRAPHIQUE

Je lisais récemment dans une description de la côte ligure du nord de l'Italie le texte suivant :

« *Des villages hauts en couleurs et haut perchés sur des éperons rocheux...* »

et ce court extrait de phrase suffit pour me plonger dans une profonde réflexion sur les particularités et les idiotismes de l'orthographe française.



Dans ces quelques mots, on trouve en effet le terme *haut* répété deux fois : la première, il prend la marque du pluriel, la seconde, il reste invariable. Pourquoi ce traitement différent d'un même terme ? Montrons que cela est strictement correct du point de vue grammatical :

– dans le premier cas, il s'agit d'une locution toute faite, à savoir *haut en couleurs*, dans lequel le terme *haut* conserve sa valeur d'adjectif qualificatif ; il s'accorde donc avec le nom qu'il qualifie et l'on écrira : *des villages hauts en couleurs*.

– dans le second cas, le terme *haut* a la valeur d'un adverbe modifiant le participe passé *perchés* ; il restera donc invariable, n'ayant dans cet emploi ni singulier ni pluriel.

Et voilà comment, au détour d'une phrase sans prétention, on peut prendre une excellente leçon d'orthographe.

Eh bien, n'en restons pas là, et permettez-moi, avant de terminer, de poser une dernière question en forme de flèche du Parthe : faut-il écrire *haut en couleurs* ou *haut en couleur* ?

Joseph SANS
Cercle Blaise-Pascal

DE L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE

Dans la lutte contre l'illettrisme, faut-il rejeter ce qui, dans le passé, a donné des preuves irréfutables d'efficacité ?

Bien sûr, le B-A, BA de la méthode syllabique est fastidieux, mais surtout pour le maître, car, pour l'enfant, c'est un entraînement ludique, diversifié, élargi à chaque nouvelle consonne ou voyelle, simple ou composée.

Les fréquents retours en arrière consolident les acquis, activent l'élan de plus en plus spontané vers la synthèse de nouveaux phonèmes dans les syllabes et vers le déchiffrement des mots nouveaux.

L'ânonnement disparaît dès que l'enfant retrouve ces mots, les reconnaît et, comme dans un jeu de construction, les considère à la fois dans la globalité de leur architecture et le détail de leur décoration constituée par des lettres dans les sous-ensembles qu'elles forment et qu'il connaît bien.

À côté de la logique fondamentale de la construction précise et rigide des syllabes et des mots, l'enfant, avec la lecture courante qui commence tôt, pénètre dans une autre logique, plus souple, plus changeante, vivante comme la pensée et qui préside à la formation de la phrase.

S'il possède une bonne diction, il se familiarise vite avec cette logique, nouvelle pour lui, de la phrase analysée d'autant plus vite qu'on a compris sa construction, quelle que soit la place des mots.

En effet, la diction correcte donne à la syntaxe un relief qui facilite la compréhension de la sémantique, des accords grammaticaux et de la concordance des temps.

Depuis plusieurs dizaines d'années, on néglige de plus en plus les liaisons et les élisions de l'*e* muet. Cela modifie le nombre de syllabes prononcées et le ton du contexte. Les vers les mieux rythmés deviennent boiteux et les modulations logiques de la prose sont perturbées, ce qui fausse le relief de la syntaxe. Il est donc important de revenir à une diction soignée et à ses multiples bienfaits pédagogiques.

Complétant la méthode syllabique, l'apprentissage de la bonne diction est simple, facile, rapide et très efficace chez les petits, les grands et les

enfants en difficulté. Il suffit de leur donner des récitations tirées de poèmes réguliers choisis dans les diverses écoles poétiques qui se sont succédé au fil du temps.

Dans ces poèmes, la « cadence » ne peut être réalisée dans l'écriture et la lecture qu'en tenant compte de la diction correcte, du respect des règles de l'art poétique et de celles de la grammaire. Il en résulte une coïncidence exacte entre la « juste cadence » et les modulations de la syntaxe révélées par la diction. Si l'oreille de l'enfant est choquée par le faux pas d'une syllabe en plus ou en moins, il sait que cela ne vient pas de l'écriture, mais de sa diction. Il corrige vite, et bientôt ne commet plus l'erreur dans les vers ou la prose.

Ainsi, les enfants, à partir d'un rythme juste, auquel ils sont très sensibles, apprennent facilement, comme autrefois, la diction qui enrichit leurs oreilles et leur intelligence de la phonétique d'une syntaxe correcte et souple, utile dans toutes les matières.

Marie-Thérèse HORTE-MALET

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 7, rue Émile-Dubois, 75014 Paris.

M. (en capitales)

.....

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à :

M. ou Mme (en capitales)

.....

Adresse :

.....

M. ou Mme (en capitales)

.....

Adresse :

.....

LA LANGUE DES BREVETS EUROPÉENS

La question des brevets européens n'est toujours pas réglée. Cet échange de correspondance entre deux membres de DLF, Raymond Besson, président du CLEC (Cercle littéraire des écrivains cheminots), et Alain Patry, président de l'APROBI (Association des professionnels de la traduction des brevets d'invention), vous tiendra au fait de la situation.

R.B. J'ignorais que le brevet communautaire fût différent du brevet européen ! Ce qui prouve, s'il en était besoin, que les choses sont bien embrouillées.

Cela dit, la description du brevet communautaire reste à faire ; si j'ai bien compris, l'inventeur rédige son brevet dans l'une des trois langues prévues (allemand, anglais, français) et y adjoint des « revendications » traduites dans toutes les langues de l'Union ; ce brevet peut ensuite être déposé n'importe où dans l'Union.

Que faut-il penser de cela ? Sachant qu'un inventeur francophone peut rédiger en français sans autre obligation que la traduction des « revendications » dans toutes les langues de l'Union, ce serait plutôt bien pour nous ! Mais qu'entend-on par « revendications » ? Pourquoi parler encore du brevet européen, qui ne sert plus à rien ?

A.P. Les revendications sont un résumé très succinct et, souvent, incompréhensible (car émaillé d'abréviations, de sigles et de néologismes).

Pourquoi parler encore du brevet européen ?

1) Parce que le Parlement français n'a pas encore ratifié le protocole de Londres ; je me bats contre cette ratification et j'espère qu'elle n'aura pas lieu, car elle créerait un dangereux précédent.

2) Parce que des pays comme la Suisse auront encore recours au brevet européen, à moins qu'un accord ne soit trouvé entre l'Union et, par exemple, la Suisse.

Vous m'écrivez « *ce serait plutôt bien pour nous* » qu'un inventeur francophone puisse rédiger en français sans autre obligation que la traduction des revendications dans toutes les langues de l'Union. Je comprends très bien votre réaction et je conçois que vous voyiez là une possibilité de diffusion de la langue française au sein des pays de l'Union.

C'est précisément l'argument mis en avant par Christian Pierret et repris aujourd'hui par Mme Nicole Fontaine, argument amplement diffusé par les médias, affirmant qu'un brevet rédigé en français serait lu en français par les autres ressortissants européens. Malheureusement, la réalité est bien différente ! Actuellement, les brevets rédigés en français ne représentent que 7 % du total des brevets européens. Le fait de renoncer à la traduction de la description d'un brevet dans les trois langues officielles de l'Office européen des brevets entraînerait une diminution du coût et inciterait les Japonais et les Américains (premiers déposants en nombre de brevets) à en déposer encore plus, ce qui amènera cette proportion de « *diffusion de la langue française* » à moins de 5 %... dans le meilleur des cas ! Je ne puis me satisfaire d'un maximum de 5 %, d'autant moins que même ce faible pourcentage relève de l'utopie. Pourquoi ? Parce que tout déposant sait qu'une invention brevetable et exploitable devra être déposée aux États-Unis, et parce que le protocole de Londres (tout comme le brevet communautaire) ne prévoit pas de principe de réciprocité, c'est-à-dire qu'un brevet américain – non traduit – déposé en Europe aura force de loi et y produira donc des effets juridiques, alors qu'un brevet français déposé aux États-Unis devra obligatoirement être traduit en anglais. Dans ces conditions, il est beaucoup plus avantageux pour un déposant européen, y compris pour un déposant français ou francophone, de rédiger son brevet directement en anglais afin de pouvoir le faire valider à la fois au sein de l'Union, au Japon et aux États-Unis sans payer de traduction pour la description. Pour l'instant, alors que la traduction intégrale dans les trois langues officielles est encore obligatoire, je traduis déjà des brevets rédigés en anglais par... Rhône-Poulenc.

Les arguments avancés, fallacieux et dangereux, sont ceux de la direction du Medef, hier soutenus par le gouvernement Jospin et défendus aujourd'hui par le gouvernement Raffarin. Malheureusement, il y a le discours électoraliste, voire populiste, qui consiste à manifester sa volonté de défendre la francophonie, et il y a une réalité bien différente...

L'essentiel est de ne pas se décourager, de ne pas écouter le chant des sirènes, de le faire savoir haut et fort... Battons-nous !

Raymond BESSON et Alain PATRY

LE FRANÇAIS DE RADIO FRANCE

Le 13 juin 2003, à la Maison de la radio, un débat sur la langue française était organisé par Radio France, en présence de nombreux adhérents de DLF. Parmi les intervenants de qualité, et ès qualités, nous avons pu écouter avec intérêt les interventions de MM. Paul-André Wiltzer, ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie, Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, Hervé Bourges, président de l'Union internationale de la presse francophone, Bernard Cerquiglini, délégué général à la langue française et aux langues de France...

À l'issue de cette manifestation, une lettre de félicitations fut adressée à M. Jean-Marie Cavada, président-directeur général de Radio France. En post-scriptum, nous indiquions, cependant, notre étonnement quant au choix du nom « *Cityradio* » fait par Radio France pour baptiser la station parisienne du réseau France Bleu. Voici la réponse de M. Cavada.

Monsieur le Vice-Président,

Votre courrier m'est bien parvenu le 3 juillet 2003, et je tiens à vous en remercier.

Je suis particulièrement sensible à vos propos et suis heureux d'apprendre la satisfaction des adhérents de l'association Défense de la langue française quant à l'organisation et à la qualité des intervenants du « Grand Débat de Radio France » du 13 juin dernier portant sur le thème « Le français, dialecte régional ou langue mondiale ? ».

Par ailleurs, je veux vous confirmer mon attachement au respect du bon usage de la langue française sur le service public. Les directeurs des antennes de Radio France y sont aussi très attentifs. De fréquentes émissions et des chroniques régulières, à commencer par celle du célèbre lexicographe Alain Rey, témoignent de notre attention à promouvoir le français.

S'agissant de l'appellation « La CityRadio de Paris » pour désigner la 42^e station locale du réseau France BLEU, je souhaite vous indiquer que ce nom est celui d'une marque déposée, et non un anglicisme, et qu'il vient d'un mot d'origine latine, civitas, devenu en français cité réutilisé par les Anglo-Saxons.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'assurance de ma meilleure considération.

Jean-Marie CAVADA

POUR LE PLAISIR ...

Félicitations à tous ceux qui ont reconnu la « Neuvième promenade » des *Rêveries du promeneur solitaire*, de Jean-Jacques Rousseau, dans l'extrait du numéro 209. Combien serez-vous à reconnaître celui-ci ? (Réponse à la page X.)

J'ai longtemps habité Montmartre ; on y jouit d'un air très pur, de perspectives variées, et l'on y découvre des horizons magnifiques, soit « qu'ayant été vertueux, l'on aime à voir lever l'aurore », qui est très belle du côté de Paris, soit qu'avec des goûts moins simples, on préfère ces teintes pourprées du couchant, où les nuages déchiquetés et flottants peignent des tableaux de bataille et de transfiguration au-dessus du grand cimetière, entre l'arc de l'Étoile et les coteaux bleuâtres qui vont d'Argenteuil à Pontoise. – Les maisons nouvelles s'avancent toujours, comme la mer diluvienne qui a baigné les flancs de l'antique montagne, gagnant peu à peu les retraites où s'étaient réfugiés les monstres informes reconstruits depuis par Cuvier. – Attaqué d'un côté par la rue de l'Empereur, de l'autre par le quartier de la mairie, qui sape les âpres montées et abaisse les hauteurs du versant de Paris, le vieux mont de Mars aura bientôt le sort de la butte des Moulins, qui au siècle dernier ne montrait guère un front moins superbe. –

Cependant, il nous reste encore un certain nombre de coteaux ceints d'épaisses haies vertes, que l'épine-vinette décore tour à tour de ses fleurs violettes et de ses baies pourprées. Il y a là des moulins, des cabarets et des tonnelles, des élysées champêtres et des ruelles silencieuses, bordées de chaumières, de granges et de jardins touffus, des plaines vertes coupées de précipices, où les sources filtrent dans la glaise, détachant peu à peu certains îlots de verdure où s'ébattent des chèvres, qui broutent l'acanthé suspendue aux rochers. Des petites filles à l'œil fier, au pied montagnard, les surveillent en jouant entre elles. On rencontre même une vigne, la dernière du cru célèbre de Montmartre, qui luttait, du temps des Romains, avec Argenteuil et Suresnes. Chaque année, cet humble coteau perd une rangée de ses ceps rabougris, qui tombent dans une carrière. – Il y a dix ans, j'aurais pu l'acquérir au prix de trois mille francs... On en demande aujourd'hui trente mille. C'est le plus beau point de vue des environs de Paris.

LA LANGUE FRANÇAISE POUR UN ÉCRIVAIN



CONSTANTIN FROSIN

LA TRADUCTION ENTRE ART ET MÉTIER

Pourquoi la traduction serait-elle un art, alors qu'un dicton affirme que traduire, c'est trahir ? Parce qu'elle ne saurait être menée à bonne fin que par les artistes du métier. Ce sont les écrivains ! Pourrait-on exécuter ces copies parfaites, qui ressemblent à s'y méprendre aux œuvres originales, sans être un très bon peintre ? La seule différence est que l'auteur de l'original a eu l'idée géniale du tableau, il était créatif, alors que l'autre est un parfait exécutant, mais d'après modèle.

Le seul bon traducteur est celui qui est écrivain dans la langue dans laquelle il traduit. Si j'ai réussi à rendre universels des poètes qui n'ont jamais (ou presque) passé en français, c'est que je suis écrivain d'expression (uniquement) française, et auteur d'une trentaine d'œuvres écrites uniquement en français, ce qui confère un certain poids, je pense, aux plus de 110 œuvres traduites. Je suis sûr que cela n'aurait rien donné si je n'avais pas eu la chance de me découvrir écrivain d'expression française. Je suis conscient de ce que mon œuvre poétique est une sorte de défolement, de mise à nu de moi-même. Mais rendre au monde francophone, par l'intermédiaire de mes traductions, le patrimoine spirituel et littéraire de mon peuple l'emporte de loin et de beaucoup sur ma modeste originalité poétique.

Pourquoi la traduction est-elle, dans un premier temps, un métier ? Parce qu'il faut faire son apprentissage auprès d'un maître pour connaître tous les secrets de ce métier qui, maîtrisé comme il faut, se métamorphose, peu à peu, en art.

Mais tout métier suppose qu'on suive un stage de formation ; dans le cas du traducteur, lire beaucoup, énormément même en français, mais lire aussi des traductions accompagnées de l'original. Ne jamais se fier à son acquis, mais se rapporter et se vérifier toujours par le recours à un très bon dictionnaire.

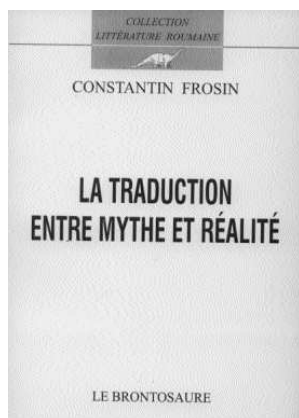
Il y a ensuite la phase plus pragmatique : j'envoie les pages que je soupçonne d'être mal traduites à mes amis poètes, directeurs de revues ou journalistes. C'est, si l'on veut, une sorte d'archéologie langagière, il y a des fouilles incessantes dans les diverses strates de la langue de l'écrivain qu'on traduit, une errance parmi les divers sens, plus ou moins ambigus, de l'œuvre à traduire.

Le premier jet est mon original à moi, que j'essaie de superposer à l'original de l'auteur traduit. J'ai trouvé une métaphore : j'écoute la voix de l'auteur/de son œuvre d'une oreille, puis dans ma tête ont lieu des processus de relecture/transformation/interprétation, après quoi, de l'autre oreille, j'entends l'œuvre en français et ne fais qu'écrire sous la dictée...

Il va sans dire que le métier de traducteur suppose que l'on sache à quoi s'en tenir quand on traduit un auteur classique. Il faut donc connaître en profondeur non seulement le français, mais aussi la littérature, mais aussi et surtout l'âme, par exemple, française, ce qui implique : mentalités, préjugés, partis pris, *modus vivendi*, etc.

Ce n'est qu'après avoir réussi le saut (périlleux, car on travaille sans filet, comme on dit, seul à seul avec l'auteur, son époque, son acquis littéraire et culturel), qu'on doit se mettre à traduire les œuvres capitales.

Le contour de l'œuvre ne sera point déformé, l'époque et son courant littéraire respectif ne seront nullement défigurés, le tout traduit pouvant être considéré/pris pour l'original, comme si l'auteur l'avait écrit directement en français. La balance doit rester parfaitement équilibrée, lorsque dans l'un des plateaux sera mise l'œuvre originale et dans l'autre l'œuvre traduite... ! À considérer les choses sous cet angle, la traduction est l'acte d'un sorcier, qui doit ressusciter l'être de l'auteur et l'*animus* de l'œuvre.



Constantin Frosin est né à Herastrau (Roumanie) en 1952.

Poète, traducteur, essayiste et professeur d'université.

Études universitaires à Bucarest, docteur ès lettres en 1976. Langues : français, italien, anglais, russe, espagnol, allemand.

Il enseigne actuellement la sémiotique et la rhétorique ainsi que la stylistique de la presse, à l'université Danubius de Galati.

Chevalier des Arts et des Lettres en 2000 ; officier dans l'ordre des Palmes académiques en 2003. Lauréat d'une multitude de prix littéraires et de prix de traduction.

Nombreux recueils de poèmes, tels *Mots de passe* (1995) ; *Hymne à larmes honnies* (1997) ; *Entre le luth et le marbre* (2001)...

Et *Dictionnaire d'argot français - roumain* (1996) ; *Techniques et art de la traduction* (2000) ; *Le français juridique I et II* (2001) ; *Dictionnaire juridique français - roumain* (2002) ; *Du non-sens au paradoxe* (2002) ; *Pensez-vous français ?* (2002) ; *La Traduction entre mythe et réalité* (2003)*.

* Cet ouvrage, publié aux éditions Le Brontosaurus, « Littérature roumaine » (400 p., 33 €), peut être commandé à M. Joël Conte, 21, rue Robert-Degert, 94400 Vitry-sur-Seine.

NOUVELLES PUBLICATIONS

ORTHOGRAPHE : TRUCS ET ASTUCES, de **Jean-Pierre COLIGNON**,
préface de **Bernard PIVOT**

Albin Michel, « *Les Dicos d'or* », 2002, 156 p., 10 €

LES DICTÉES DE BERNARD PIVOT. Avec les dictées de **Micheline SOMMANT**. Chroniques et jeux de **Jean-Pierre COLIGNON**

Albin Michel, « *Les Dicos d'or* », 2002, 528 p., 22,90 €

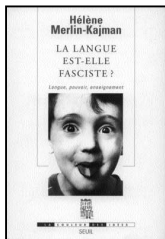
DEVENEZ UN CHAMPION EN ORTHOGRAPHE, de **Micheline SOMMANT** et jury national des Dicos d'or

Albin Michel, « *Les Dicos d'or* », 2003, 358 p., 14,90 €



Saluons avec joie une nouvelle collection entièrement consacrée à la langue française, apparue grâce à l'équipe expérimentée des Dicos d'or. Il existait déjà des dictionnaires des difficultés du français ; mais le sujet mérite, au vrai, plus qu'un seul volume. Les trucs et astuces seront utiles à tous ceux qui soignent leur plume. Qui trouvera ridicules les phrases mnémotechniques proposées (« *Un couteau n'a pas de sommet pointu* », « *En possédant un fonds et son tréfonds, on est à l'aise !* ») pourra encore les lire au second degré. Les *Dictées* constituent une somme : jeux d'entraînement, dictées de demi-finales comme de finales, toutes accompagnées de leur corrigé détaillé. *Devenez un champion* regroupe pour sa part les tests juniors et seniors soumis aux candidats des Dicos d'or depuis leurs débuts, en 1985. D'autres livres ont d'ores et déjà paru : surveillez attentivement les rayons de votre librairie !

Romain VAISSERMANN

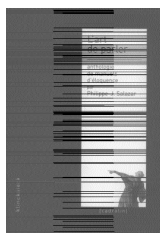


LA LANGUE EST-ELLE FASCISTE ? LANGUE, POUVOIR, ENSEIGNEMENT, d'**Hélène MERLIN-KAJMAN**

Seuil, « *La couleur des idées* », 2003, 416 p., 24 €

Cet essai n'aurait pu être salué unanimement par la critique, de *L'Humanité* aux *Jeune-France* en passant par *Lire*, si ce n'était non seulement un pamphlet de bon sens contre une affirmation extrême de Roland Barthes lors de sa leçon inaugurale au Collège de France (« La langue est fasciste »), mais aussi une fresque historique érudite, démontrant – lourdes notes et bibliographie quelque peu fourre-tout à l'appui – que la véritable langue du pouvoir aux XVI^e-XVII^e siècles était le latin, que les puristes français consacrèrent le très démocratique usage, auquel se plièrent la cour et même le roi. Tuer la langue au motif qu'elle est en soi élitiste et instrumentalisée par le pouvoir est naïf ; ce crime nous ramènerait au langage primaire du corps, aux guerres civiles ou à la passivité politique. Que la grammaire, exercice de civilité, nous en préserve ! L'auteur, professeur de littérature française à l'université Paris-III, met en garde les pédagogues laxistes. Il est urgent, en matière éducative, de « *refuser les antinomies paralysantes* » : entre les deux défauts qui reviennent à exiger trop de nos enfants ou à n'en exiger rien, l'auteur rejoint la devise de notre revue : « ni laxisme ni purisme. » Le livre est assorti de très commodes index des noms et des notions.

R. V.



L'ART DE PARLER. ANTHOLOGIE DE MANUELS D'ÉLOQUENCE,
de **Philippe SALAZAR**

Klincksieck, « Cadratin », 2003, 384 p., 20 €

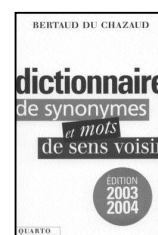
Vous redoutez le moment de parler en public ? Vous êtes curieux de l'histoire de la rhétorique ? Dans les deux cas, qui ne s'excluent pas, rassurez-vous : un livre soigné vous donnera un panorama des manuels d'éloquence, depuis les inévitables Platon et Aristote jusqu'au règlement de notre Assemblée nationale. Chaque texte, de huit pages environ, est précédé d'une petite introduction, contextuelle ou biographique. Ce recueil, aux choix judicieux, se recommande d'une langue claire ; le complète un précieux glossaire. L'art de parler, qui peut tromper, réside, utilisé à bon escient, au cœur de notre culture politique européenne. Constante des divers Empires, l'art de parler illustra le français en un temps dont nous voudrions qu'il revienne : « *L'Éloquence française a rempli le monde de son bruit. Elle a renversé des trônes et failli sauver des monarchies ; on ne citerait pas une réforme, politique ou sociale, qui ne soit née de la tribune ; elle a donné des ailes à toutes les idées généreuses et doublé la puissance de séduction des chimères ; chaque fois qu'elle s'est tue, l'humanité a paru sans voix ; une aurore d'espérance a salué chacun de ses réveils ; pour dire le bien et le mal qu'elle a faits, il faudrait raconter l'histoire de la France depuis un siècle.* » (Joseph Reinach, *L'Éloquence politique*, 1894).

R. V.

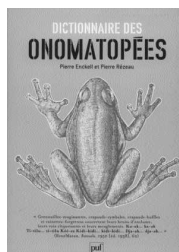
DICTIONNAIRE DE SYNONYMES ET MOTS DE SENS VOISIN,
d'**Henri BERTAUD DU CHAZAUD**

Gallimard, « Quarto », 2003, 1 876 p., 26,50 €

C'est un excellent dictionnaire des synonymes et c'est plus qu'un dictionnaire des synonymes, puisqu'il étend la synonymie pure à l'analogie. Considérablement enrichi par rapport aux précédents ouvrages « du même auteur », sous un format plus maniable, et dans une mise en page très lisible, ce livre propose 60 000 entrées ! Regrettons seulement l'absence de *francophile*, alors que *francophobe* et *gallophobe* sont bien là. Tout défenseur de la langue française doit s'efforcer de varier son expression, sauf à chercher l'effet ; le livre servira immanquablement à ce défenseur. À ce défenseur, dis-je ? « *Apologétique (vx), apologiste, apôtre, champion, partisan, pilier, protecteur, redresseur de torts, soutien, tenant. Jurid. Attorney (angl.), avoué, conseil, consultant, avocat* », me répond le « *dictionnariste, lexicographe, linguiste* » Henri Bertaud du Chazaud.



R. V.

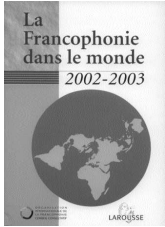


DICTIONNAIRE DES ONOMATOPEES, de **Pierre ENCKELL** et **Pierre RÉZEAUD**

PUF, 2003, 584 p., 32 €

De nombreuses précisions lexicographiques (manque néanmoins la prononciation des mots) et les citations référencées à la page près font de ce livre un paradoxe : un savant répertoire des mots que l'on n'a guère l'habitude ni le besoin de chercher dans un dictionnaire – *plap, platch, plic, ploc, plof* ou *plop* ! Docte introduction, classement des variantes, classement thématique, très curieuse anthologie onomatopéique, forte bibliographie, tout cela en impose certes ; mais déroute aussi. Il y a du canular dans ce livre des Presses universitaires de France. Faut-il sérieusement penser que fumer produit le son *pff* – la cigarette faisant *fft* et *pouf*, mais la pipe *pch, plop, pop* ou *pout* ? Que les « bottes en caoutchouc » font *bodom-*

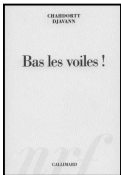
bodom et que les « chaussures à semelle de crêpe » produisent d'exotiques *psshui-shong* ? Pourquoi condenser en un volume les mille et une preuves de l'impuissance qu'ont éprouvée les auteurs à écrire les bruits ? Sans doute pour rire, pour ce que bruir est le propre de l'homme. Et toc – « pour marquer une riposte ». R. V.



LA FRANCOPHONIE DANS LE MONDE - 2002-2003

Larousse et Organisation internationale de la Francophonie, 320 p., 18 €

Combien y a-t-il d'« apprenants » de français en Roumanie ou au Vietnam, en Algérie ou en Australie ? Qu'en est-il de l'usage du français dans les organisations internationales ? Quels sont les alliés de la Francophonie dans les débats et les projets sur la diversité culturelle ? À toutes ces questions peuvent s'en ajouter quantité d'autres, dont la réponse se trouve dans cet ouvrage très complet auquel a collaboré, comme coordinatrice éditoriale, **Isabelle Chotel**, adhérente de DLF. Marceau DÉCHAMPS



BAS LES VOILES !, de Chadortt DJAVANN

Gallimard, 2003, 48 p., 5,50 €

« *Il serait du devoir de la France, non seulement de mettre à disposition des immigrés des institutions républicaines et gratuites d'apprentissage du français, mais de rendre cet apprentissage obligatoire pour tous les immigrés adultes ne connaissant pas la langue. Peut-on vivre dignement dans un pays sans parvenir à s'y exprimer correctement ? En outre, l'enseignement du français aux immigrés adultes devrait englober des objectifs dépassant le simple aspect linguistique. Il pourrait être l'occasion d'un apprentissage des institutions républicaines, des valeurs essentielles de la démocratie et de l'histoire de France depuis la Révolution. L'éducation des immigrés adultes contribuerait indirectement à l'intégration de la deuxième génération en réduisant le fossé entre les parents et les enfants.* »

Telles sont les réflexions et propositions que vous pourrez trouver, entre autres, dans ce petit livre aussi émouvant que remarquable. Claire GOYER

Nous vous recommandons ces ouvrages récemment publiés par nos adhérents :

- *Le Mokimanké*, de Jean-Loup Chiflet et Nathalie Kristy (Mots & Cie, 2003, 92 p., 9 €).
- Gilles Henry nous offre cette année, aux éditions Tallandier, quatre volumes à 15 € : le *Petit Dictionnaire des expressions nées de l'Histoire* (272 p.) ; le *Petit Dictionnaire des mots qui ont une histoire* (336 p.) ; le *Petit Dictionnaire des lieux qui racontent l'Histoire* (240 p.) ; le *Petit Dictionnaire des phrases qui ont fait l'Histoire* (416 p.).
- *Le français avec juste ce qu'il faut d'anglais*, de Bernard Moreau-Lastère, préface du Pr Jean-Marie Dubois de Montreynaud (Glyphes et Biotem éditions, 2003, 406 p., 29 €).

Signalons aussi :

- *Dictionnaire d'histoire de la pharmacie. Des origines à la fin du XIX^e siècle*, sous la direction d'Olivier Lafont (Pharmathèmes édition, 2003, 440 p., 39 €).
- *Journal d'une institutrice clandestine*, de Rachel Boutonnet (Ramsay, 2003, 296 p., 20 €).
- *Dégustations fabuleuses dans la cave des écrivains*, d'Anne-Marie Royer-Pantin (La Table ronde, 2003, 302 p., 20 €).